



PANORAMA

bulletin municipal

2014



La Perche Teillénne fête des 30 ans



| | |
|----------------------|---|
| ► Mot du Maire | 1 |
|----------------------|---|

Vie municipale

| | |
|---|---|
| ► Conseils municipaux | 2 |
| ► Liste du personnel..... | 5 |
| ► Budget 2013 | 6 |
| ► Sécurisation et aménagement du bourg..... | 7 |
| ► Entretien du bourg et espaces verts..... | 8 |

Vie teilléenne

| | |
|---|----|
| ► Permis de construire déposés en 2013 | 8 |
| ► État-civil..... | 9 |
| ► Météorologie 2013 | 10 |
| ► Une biodiversité insoupçonnée | 11 |
| ► Une sculpture pour la mémoire et la paix..... | 12 |
| ► Fête des associations..... | 12 |
| ► Le parc éolien « Éolandès »..... | 13 |
| ► SIVOM du canton de Riaillé..... | 14 |

Enfance - Jeunesse

| | |
|---------------------------------------|----|
| ► École Jacques Demy..... | 16 |
| ► FCPE | 17 |
| ► Amicale laïque..... | 17 |
| ► École Saint-Pierre | 18 |
| ► OGEC..... | 18 |
| ► APE | 19 |
| ► Relais Assistantes Maternelles..... | 19 |
| ► Petit à Petit..... | 19 |
| ► Roule Ti'Bouts | 20 |

Famille - Solidarité

| | |
|---|----|
| ► ADAR | 21 |
| ► Pannecé Teillé Solidarité Transport | 21 |
| ► ASSIEL | 22 |
| ► Résidence Sainte-Famille | 23 |
| ► Association Vital..... | 23 |
| ► Erdre & Loire Initiatives | 24 |
| ► Les Jardins du Cœur | 25 |
| ► Trocantons | 26 |

Culture - Patrimoine - Loisirs

| | |
|---------------------------------|----|
| ► Bibliothèque municipale | 27 |
| ► Poly-Gammes | 27 |
| ► ARMAT..... | 28 |
| ► Chorale à travers champs..... | 28 |
| ► C'Osmose | 29 |
| ► Teillé Animation | 29 |
| ► New Rancard | 30 |
| ► L'Arbre à fil | 30 |
| ► Poly-sons | 31 |
| ► Les Aînés ruraux | 32 |
| ► Les Artistes de demain | 32 |

Sports

| | |
|--|----|
| ► Les Chasseurs de Teillé | 32 |
| ► ASCED - Athlétisme - Course à pied | 33 |
| ► ASCED - Marche « Les Godillots » | 33 |
| ► La Perche Teilléenne fête ses 30 ans | 34 |
| ► ASCED - Handball..... | 36 |
| ► Acro Modèles 44..... | 36 |
| ► FTCML (Football Club Mouzeil Teillé Ligné) | 37 |
| ► 3PPP de la Guillarderie | 37 |
| ► Cyclo Club Teilléen..... | 38 |
| ► Courses Hippiques | 38 |
| ► Qi Gong Teillé Riaillé | 39 |
| ► Cub Pongiste Teillé | 39 |

Infos diverses

| | |
|---|----|
| ► Tarifs location de salles minicipales | 40 |
| ► Calendrier des fêtes | 41 |

Le mot du maire

Comme chaque année, « Teillé Panorama » vient de paraître et est distribué dans vos boîtes aux lettres par les conseillers municipaux. C'est aussi le dernier du mandat puisque nous sommes à un mois des élections.

Pour 2014, nous terminons les travaux engagés et financés sur le budget 2013 :

les toilettes derrière l'église et dans la sacristie, l'aménagement et sécurisation de la place du marché, l'effacement des réseaux de la mairie au théâtre et du parking de l'école Saint-Pierre, rafraîchissement de la salle polyvalente avec mise aux normes, numérotation d'une partie des villages. L'ensemble des travaux réalisé sans emprunt en continuant le remboursement annuel de 150 000 € d'emprunts contractés sur les mandats précédents.

En ce début d'année électorale, nous continuons les engagements pris. Une étape supplémentaire du PAVE : l'aménagement du centre bourg. Pour en permettre la réalisation, les travaux d'assainissement, 180 000 €, qui viennent d'être acceptés par le Conseil seront donc réalisés. Le prochain Conseil Municipal aura pour but de poursuivre le travail déjà commencé dont les études en cours sur le PLU et la station d'épuration.

Pour le travail réalisé au cours de ces 6 années, je voudrais remercier mes adjoints et conseillers, les agents communaux, les bénévoles, les responsables d'associations, sans oublier les commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales... qui apportent les initiatives et le dynamisme indispensable à notre commune.

À tous, Teilléens et Teilléennes, je souhaite une bonne année 2014, riche de réalisations et de convictions, optimisme en l'avenir ainsi que pour la commune.

André GUIHARD

Pour rester informé

Chaque mois, à travers le « **Teillé Actualités** », vous pouvez retrouver toutes les informations concernant Teillé. Il paraît le 22 et est disponible à la mairie et dans les commerces.

Vous pouvez le recevoir par courriel, il suffit de le demander à :
mairiedeteille@orange.fr

N'hésitez pas à consulter le site www.teille.fr



Teillé (44440)

Site officiel de la commune



ACCÈS RAPIDE

- Actualités
- Demandes administratives
- Locaux de mairies
- Documentations
- Liens utiles

DECOUVREZ TEILLE ACTIVITÉS MÉ MUNICIPALE SERVICES À LA POPULATION DEMANDES ADMINISTRATIVES VIE ASSOCIATIVE HABITAT

Bienvenue sur le site officiel de la mairie de TEILLE.

A la une du voile communautaire et la mairie, ASSOCIATION PETITE SANTÉ, JEUNES & FAMILLES, L'USINE UJ

La mairie de TEILLE, dans le quartier des familles dévoile son nouveau site internet. Les mardi, jeudi et vendredi, le clavier sur le bouton reste la même. Mardi, vous serez à l'heure de l'école pour une visite de l'école primaire de TEILLE, mercredi, vous recevez le certificat d'inscription délivré par la Mairie, le jeudi, mardi, de vos enfants et du carnet de suivi de l'enfant.

ACTUALITÉS divers

Informations Accès Soins Petits de Taillé

Veuillez contacter M. Gérard CHAUVEAU, Chef d'établissement de l'école, par téléphone au 02 40 71 71 00 ou par mail à chauveau@teille44.fr. Il nous souhaiterait informer toutes ces personnes. Lors de votre visite de l'école, nous vous proposons une visite guidée du terrain des étoiles et du carnet de suivi de l'enfant.

Transcription à l'école

Carte interactive

RSS

Contact

Conseils municipaux

Conseil Municipal du 8 janvier 2013

Finances :

- ▶ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une **ligne de trésorerie de 150 000 €** serait utile pour faire face aux dépenses dans l'attente du versement des subventions et récupération de la TVA sur les investissements (mairie, vestiaires...). Le CM, à l'unanimité donne son accord pour souscrire cette ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre Ouest pour une durée de 12 mois.
- ▶ L'Agence de l'eau attribue à la commune une subvention de 50 % des dépenses qui seront engagées pour l'étude du **Plan de désherbage**.
- ▶ M^{me} Odile Bouteldja présente le **bilan financier de l'année 2011-2012 du restaurant scolaire**. Il en ressort pour la commune une charge de 55 768,66 € et la participation aux repas des familles s'élève à 63 130 €, soit respectivement 47 % et 53 % du prix des repas. Le prestataire Restoria va appliquer une augmentation de 2,5 % à compter du 1^{er} janvier 2013. Suite à cette revalorisation le Conseil municipal décide de répercuter cette augmentation. À compter du 1^{er} février 2013 les tarifs seront les suivants : Enfants : 3,35 € / Adultes : 4,50 €.

Services à la population :

- ▶ Une formation pour l'utilisation du **défibrillateur** est mise en place le vendredi 15 février. 3 groupes de 25 personnes seront formés.

Intercommunalité :

- ▶ Les prescriptions du **Schéma départemental de coopération intercommunale** prévoient la dissolution du SIVU pour l'aménagement du bassin-versant du Donneau et du Havre, ainsi que la dissolution du Syndicat intercommunal du collège Louis Pasteur. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à cette proposition.

Conseil Municipal du 5 février 2013

Finances :

- ▶ Depuis le 1^{er} janvier 2013, les **indemnités des élus** dépassant un certain seuil sont soumises à des cotisations (élu et commune) beaucoup plus importantes que précédemment. Le Maire ayant une indemnité légèrement supérieure propose que son indemnité soit réduite afin de ne pas dépasser le plafond. À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de passer de 41 % à 40,55 % le taux de l'indemnité du maire.
- ▶ Quelques **compléments de travaux** sont nécessaires pour rendre plus fonctionnels les vestiaires. Concernant les lots électricité, plomberie, chauffage, attribués à l'entreprise IDECS, ces dépenses s'élèvent à 824,28 € TTC. À l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette dépense.
- ▶ Dans le cadre de la conservation des archives municipales, le Conseil général propose de subventionner des travaux de restauration. Pour la commune de Teillé, ces subventions représentent 40 % (plafonné à 4 000 €) des dépenses. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir la restauration du **cadastre napoléonien**.

Urbanisme :

- ▶ Pour la période 2013-2019. La COMPA envisage une augmentation de la population de l'ordre de 1 % par an. Pour accueillir cette population, il est nécessaire de construire en moyenne 400 logements par an soit 50 logements locatifs abordables, 50 logements locatifs privés et 300 logements en accession. Pour la commune de Teillé, cela signifie la construction de 45 logements dont 6 logements locatifs aidés sur cette période. À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le **Plan Local de l'Habitat** de la COMPA.
- ▶ Concernant la **vente des logements locatifs** par les bailleurs sociaux, le Conseil Municipal à l'unanimité moins un, vote contre (Philippe BRANCHEREAU) propose une motion pour refuser de telles ventes, ce qui a pour effet de diminuer l'offre sur la commune alors que l'on constate que tous ces logements sont très prisés.

Solidarité :

- ▶ Il est décidé de reprendre contact avec l'association de soutien aux **otages du Sahel** de façon à marquer notre soutien en apposant une banderole.

Équipement :

- ▶ Des réparations importantes sont nécessaires pour remettre la **débroussailleuse** en état de marche. Après étude de 3 propositions, le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce pour l'achat à la société DUBOURG s.a.s, d'un engin de même puissance que l'actuelle pour un prix de 35 880 € TTC avec une reprise (à déduire) de 6 578 €.
- ▶ Dans le cadre d'une mutualisation de matériel par les 5 communes du canton de Riaillé, il est étudié l'achat, par l'intermédiaire d'un emprunt, d'une **balayeuse** par la commune de Riaillé. Chaque commune, au prorata des heures d'utilisation, participera financièrement au remboursement de l'emprunt, aux frais de fonctionnement et de gestion. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour la poursuite de l'étude en vue d'une inscription éventuelle au budget.

Conseil Municipal du 5 mars 2013

Finances :

- ▶ Le Conseil Municipal décide de demander une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2012. Le projet consiste en l'aménagement d'une zone à 30 km/h au niveau de l'école Jacques Demy ainsi que l'aménagement de la place du marché avec jonction sécurisée entre ces deux espaces.
- ▶ Adoption et affectation des excédents des **comptes administratifs** et de **gestion** pour les budgets annexes 2012 (café-restaurant, assainissement). Le détail a été donné dans la page budget du Teillé Panorama 2013.
- ▶ **Vote des subventions selon le principe suivant** (pas d'augmentation cette année, 4 % ayant été attribués en 2011) :
 - 11 € par licencié de la commune pour les activités sportives
 - 285 € par association culturelle ayant son siège sur la commune
 - 66 € la part pour les associations du secteur solidaire.

Conseil Municipal du 26 mars 2013

Finances :

- Adoption et affectation des excédents du **compte administratif et de gestion** pour le budget communal 2012. Le détail a été donné dans la page budget du Teillé Panorama 2013.
- À l'unanimité, le Conseil municipal, décide, de ne pas augmenter le taux des trois taxes directes locales pour 2013. Les taux restent établis comme suit : Taxe d'habitation 16.29 %, Taxe foncière (bâti) 14.85 %, Taxe foncière (non bâti) 42.00 %.
- Le Conseil Municipal vote le **budget primitif 2013** en dépenses et recettes en équilibre tant en fonctionnement qu'en investissement avec les montants suivants : Section de fonctionnement : 1 146 632 € ; Section d'investissement : 733 360 €.
- Outre le solde sur les constructions de la mairie et des vestiaires, les **principaux investissements** retenus sont : étude PLU (1^{re} tranche de 20 000 €), débroussailleuse (36 500 €), travaux de voirie (20 000 €), sécurité voirie (22 753 €), monument du souvenir + plaque mémorielle et aménagement (25 000 €), équipement théâtre (24 000 €), effacement de réseaux électriques et mise en sécurité (51 700 €), Aménagement entre la place du marché et zone 30 autour de l'école Jacques Demy (46 000 €). Construction de WC public près de l'église (20 000 €).

Monument du souvenir :

- Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à la demande exprimée par les anciens combattants concernant la réfection de la **table mémorielle** des soldats morts pour la France durant la guerre de 14-18. Cette table mémorielle sera actualisée avec les noms de tous les soldats décédés (il en manque quelques-uns) et installée place du marché, lieu public, et non plus dans l'église.
- Le Conseil Municipal reconnaissant l'absence de monument aux morts sur la commune, décide à l'occasion du centenaire du début de la grande guerre, de confier à Jean-Claude LAMBERT, sculpteur local reconnu internationalement, la réalisation d'une **œuvre en pierre provenant de la région**. Une concertation sera engagée avec les anciens combattants et les directeurs des écoles afin de les associer à ce projet. Le budget alloué pour ce monument s'élève à 15 000 €.

Conseil Municipal du 30 avril 2013

Finances :

- L'équipe junior de Twirling bâton du club de Mésanger est sélectionnée pour la Coupe du monde 2013 qui se déroulera à Almere aux Pays Bas du 7 au 11 août 2013. Une jeune fille de Teillé faisant partie des membres sélectionnés, le Conseil Municipal attribue une **subvention exceptionnelle** de 150 € au Club.

Intercommunalité :

- Concernant la répartition des **sièges à la COMPA** pour le prochain mandat, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour la proposition de la conférence des Maires, ce qui porte le nombre de sièges à 56. La Commune de Teillé sera représentée par deux délégués.

- Une **entente intercommunale** entre les communes de Joué-sur-Erdre, Pannecé, Riaillé, Teillé et Trans-sur-Erdre est créée pour l'entretien et la gestion de matériel de nettoyage et de désherbage de la voirie et des espaces publics. M. Christophe LEBRETON, M. Christian PRIOU, M. Joseph TESTARD, sont désignés pour siéger dans cette instance.

Services à la population :

- La **bibliothèque municipale** étant gérée par une équipe de volontaires, afin de déterminer le rôle de chacune des parties, une charte est proposée par les volontaires. Le Conseil Municipal, par 15 voix pour et 2 abstentions (Joseph TESTARD, Yves MICHELOT), accepte cette charte et autorise le Maire à signer le document.
- Devant le nombre croissant d'électeurs, le Conseil Municipal décide de scinder en deux la liste électorale et choisit les deux salles du restaurant scolaire comme **bureaux de vote**.

Conseil Municipal du 4 juin 2013

Finances- Personnel :

- Un adjoint technique principal de 2^e classe est lauréat du concours d'Agent de Maîtrise. Il est proposé la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe et la création d'un **poste d'Agent de Maîtrise**. Le Conseil Municipal, à l'unanimité : Donne son accord pour cette modification qui sera effective dès l'accomplissement des formalités nécessaires.

- Suite à la prévision de modification des **rythmes scolaires**, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que les frais qui seront engagés pour l'accueil des enfants hors temps scolaire, mais dans le cadre de l'école, seront pris en charge en totalité par la mairie.

Aménagement :

- Un compte rendu sur le bilan du PLU actuellement en vigueur est donné à partir des orientations inscrites dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Une deuxième étape courant juin permettra de dégager les grandes orientations futures et ainsi de constituer le cahier des charges permettant de recruter un cabinet pour le début de l'année 2014.

Conseil Municipal du 2 juillet 2013

Urbanisme — Bâtiments Communaux — Voirie :

- Le conseil Municipal approuve les **orientations futures du PLU** qui seront insérées dans le cahier des charges en vue de recruter un cabinet pour l'élaboration du PLU.
- Un **assainissement collectif** sera mis en place Route du Pin afin de permettre le branchement d'habititations actuellement sur fosse septique.

Achat de terrain :

► Un bornage a été réalisé à la Guibretière entre le terrain de Monsieur Lesieur et le domaine public. Il s'avère qu'une voie communale a été créée sur une partie du terrain appartenant à M. Lesieur. Le Conseil Municipal décide d'acheter au prix de 1.50 € le m² le terrain concerné par la voirie et de prendre en charge les frais induits par cette mutation.

Finances – Personnel communal :

► Des travaux importants afin d'améliorer le confort et le service des Résidents sont projetés cette année à la maison de retraite de Teillé. Le coût de l'opération s'élève à 1 100 000 €. Un emprunt de 800 000 € sur 20 ans sera nécessaire. Le Conseil Municipal décide de se porter caution à hauteur de 50 % de l'emprunt Charge le Maire d'intervenir à toutes les pièces afférentes à ce dossier.

► Pour la nouvelle rentrée scolaire, la répartition des élèves de maternelle amène à une **réorganisation du service des agents (ATSEM)**. Il en résulte que le Conseil Municipal par 14 voix pour et 1 abstention, (Maryse OUAIRY) décide de la suppression d'un emploi d'ATSEM à temps non complet à raison de 25,38/35^e à compter du 1^{er} août 2013, la suppression d'un emploi d'ATSEM à temps non complet à raison de 24,31/35^e à compter du 1^{er} septembre 2013, la création d'un emploi d'ATSEM à temps non complet à raison de 26/35^e à compter du 1^{er} septembre 2013 ainsi que la création d'un emploi d'Adjoint technique territorial de 2^e classe, à temps non complet, 26/35^e, à compter du 1^{er} septembre 2013.

Conseil du 3 septembre 2013

Intercommunalité :

► Dans le cadre de la **dissolution du syndicat du collège Louis Pasteur**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour rembourser par anticipation l'emprunt contracté pour la construction de la salle de sport. Cette opération amène à décaisser 18 308 € pour Teillé mais permet d'économiser environ 6 000 € pour la commune.

Services à la population :

► À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le **règlement du restaurant** scolaire afin que la présence des enfants non-inscrits ou qui disent ne pas manger le jour même soit bien confirmée par les familles.

Urbanisme Environnement :

► ERDF demande à la commune de désigner un référent qui serait leur contact en cas de gros problème. Monsieur TESTARD sera le **référent communal ERDF**.
► Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le **SCOT du Pays d'Ancenis**. Par ailleurs, il est conscient qu'un certain nombre de dispositions du SCOT auront des influences directes sur le prochain PLU de la commune.

► Lecture est faite d'un courrier de M. DE LOUVENCOURT se disant écoeuré et démobilisé suite aux différents cambriolages et actes de vandalisme dont il est victime au château de la Guibourgère.

Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2013

Urbanisme Environnement :

► HABITAT 44 informe la commune du démarrage des travaux d'embellissement sur le groupe d'habitations « Les Rochettes 1 et 2 », Place des Camélias et Rue des Hortensias.

► Dans le cadre de l'**effacement des réseaux en haut du bourg**, il sera procédé à la pose de 4 lampadaires entre la mairie et le théâtre et de 4 autres lampadaires rue de l'Espérance en partant de l'école Saint-Pierre. Par ailleurs les deux lampadaires situés le long de l'école J. Demy seront remplacés par des luminaires posés sur le mur du bâtiment (libérant ainsi des places de stationnement) et seront installés de part et d'autre de la mairie pour éclairer la sortie de celle-ci et le parking.

Finances — personnel :

► Comme l'exige la réglementation, la commune a payé l'extension du réseau électrique pour desservir la maison de M. GREVET à La Plonnière, moyennant le remboursement de ce dernier via la PVR (**Participation Voirie Réseaux**). Le Conseil Municipal fixe la PVR due par M. GREVET à 2160 € (coût des travaux).

► Désormais tous les actes administratifs, comptables et financiers doivent être transmis aux différents organismes sous forme dématérialisée ce qui nécessite **l'achat d'un nouvel ordinateur**, la capacité de mémoire de l'existant n'étant pas suffisante. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette acquisition qui s'élève à 1000 € TTC.

Conseil Municipal du 5 novembre 2013

Intercommunalité :

► Le conseil Municipal **autorise** le Maire à signer la convention constitutive du groupement d'achats intégré partiel pour les prestations de contrôle périodique obligatoire des équipements et infrastructures de la collectivité.

► Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la **modification des statuts du SIAEP (eau potable)** de la région d'Ancenis afin de transférer la compétence au syndicat départemental.

► Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la **modification des statuts du SIVOM** du canton de Riaillé telle qu'adoptée par le comité syndical.

► Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la commune de Saint Mars La Jaille pour la prise en charge des frais de fonctionnement, d'équipement et d'investissement liés à la nouvelle **salle omnisports du collège Louis Pasteur** à compter du 1^{er} janvier 2014.

Finances — Personnel :

► Suite à l'homologation des terrains de football, la commune achète des **bancs de touche** pour un montant de 2 944,55 € TTC. Leur mise en place sera réalisée par les services techniques.

Assainissement :

► Le taux actuel de la surtaxe d'assainissement étant légèrement supérieur au taux moyen des communes de la COMPA, le Conseil Municipal décide à l'unanimité du maintien de ce taux à 1,50 €/m³.

► Suite à l'étude de la **3^e tranche d'assainissement** concernant les rues du Haut bourg, du Plan d'eau et du Centre, du Pont, Chemin des Romains et la rue des Artisans, le Conseil Municipal décide, de retenir les travaux de chemisage continu avec l'option d'inspection télévisée ainsi que le gainage des tronçons sans défauts apparents pour un montant estimé à 217 620 € HT. Monsieur le Maire est chargé de présenter une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau ainsi qu'auprès de la COMPA dans le cadre du contrat de territoire départemental.

Conseil Municipal du 3 décembre 2013**Finances :**

► Au 1^{er} janvier, Jérémie Pentecouteau rejoindra les effectifs du service technique, cette embauche est réalisée dans le cadre des **emplois d'avenir**. Pendant le mois de décembre, il est sous contrat avec ELI.

► Le bilan financier de l'année 2012-2013 du **restaurant scolaire** est présenté au Conseil Municipal. Le prestataire Restoria ayant informé la commune d'un relèvement de ses prix à compter du 1^{er} janvier 2014, le Conseil Municipal décide de répercuter une partie de cette augmentation. À compter du 1^{er} janvier 2014 les tarifs seront les suivants : Enfants : 3,36 € ; Tarif spécifique : 1,68 € ; Adultes : 4,52 €.

Services à la population:

► Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'apporter une précision au **règlement du restaurant scolaire** concernant les enfants nécessitant une alimentation particulière. « Le restaurant scolaire ne fournira le repas, qu'après acceptation du prestataire. Dans le cas contraire, l'enfant pourra déjeuner au restaurant scolaire en fournissant son repas. Le tarif spécifique sera appliqué ».

Urbanisme Environnement :

► Suite à la demande des habitants du haut bourg, afin de délimiter la partie privée et les stationnements sur la place à proximité du magasin Proxi, une proposition sera faite par la commission qui rencontrera les propriétaires.

► Les utilisateurs du plateau sportif et de l'espace enfance jeunesse ont déploré le manque d'hygiène occasionné par la présence des **gens du voyage** sur cet espace. À plusieurs reprises Maire et Adjoints se sont déplacés et ont discuté avec eux sans obtenir de modification dans leur comportement. Ils ne peuvent que constater leur impuissance devant ce phénomène.

Liste du personnel au 1^{er} janvier 2014**SECRÉTAIRE GÉNÉRALE:**

COHUET Annie Temps complet

SERVICE ADMINISTRATIF:

FORGET Lydie Temps complet
RABU Sylvaine Temps complet

POSTE:

BLANCHARD Ghislaine Temps complet

SERVICE TECHNIQUE:

BENETEAU Christian Temps complet
DELANOU Patrice Temps complet
RICHARD Thierry Temps complet
PENTECOUTEAU Jérémie Temps complet (1 an)

ENTRETIEN — CUISINE:

| | |
|---------------------------|-------------------|
| BRANCHEREAU Colette | Temps non-complet |
| VERGER Colette | Temps non-complet |
| LEVOYER Christelle | Temps non-complet |
| BLIGUET Elisabeth | Temps non-complet |
| JOLY Marina | Temps non-complet |
| CHESTOUX Josiane | Temps non-complet |

ÉCOLE:

| | |
|-------------------------|-------------------|
| DE QUEIROZ Sandra | Temps non-complet |
| BROSSARD Sandrine | Temps non-complet |

►►► Soit 12,72 équivalents temps plein.

Budget 2013

Pour le budget communal :

Le Conseil Municipal a souhaité diminuer la dette de la commune, c'est ainsi qu'elle est passée de 1 155 000 € au 1^{er} janvier 2008 à 500 000 € au 1^{er} janvier 2014. Chaque année nous remboursons près de 140 000 € d'intérêts et capital. Jusqu'en 2017, chaque réalisation durant ce mandat aura été faite grâce à l'autofinancement, tout en désen dettant la commune.

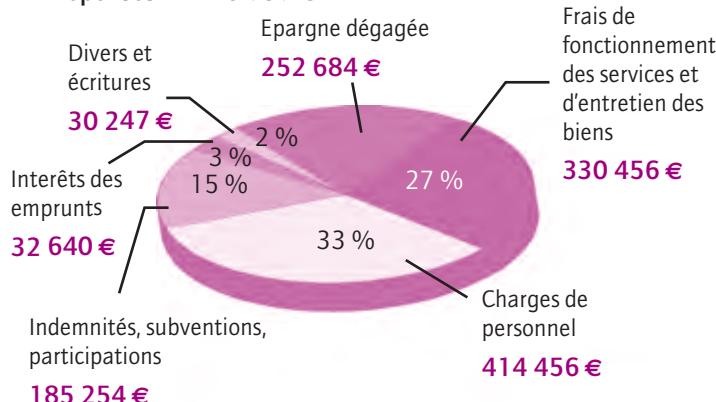
En 2013, nous avons pu terminer les travaux engagés en 2012 et en réaliser un certain nombre comme la zone 30 près de l'école Jacques Demy, la sécurisation sur la RD9 face à l'entreprise

CMBatim'. L'année 2013 marque également le lancement de l'aménagement entre la mairie et l'ARMAT, ainsi que le monument du souvenir et de la paix. Le remplacement de la débroussailleuse fait également partie des gros investissements. Dans le même temps, nous avons reçu le remboursement de la TVA sur les opérations de 2012, notamment les vestiaires et la mairie.

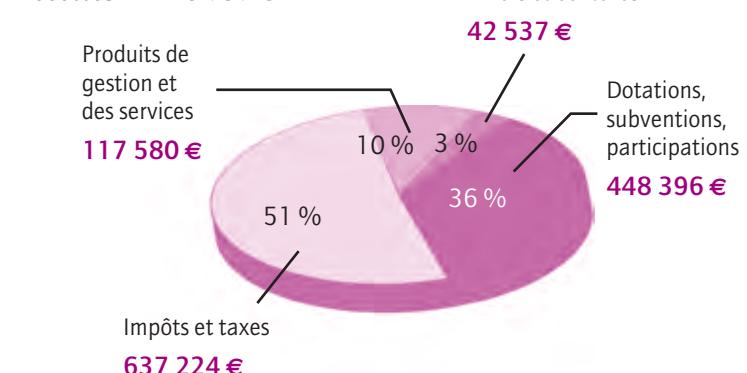
Le Budget investissement dégage un excédent de 210 182 € qui s'ajoute à l'excédent de fonctionnement de 252 684 €. Soit un excédent global de près de 464 000 €, ce qui permet de combler le déficit des années précédentes et de repartir en 2014 avec une trésorerie de 265 000 €.

Fonctionnement

Dépenses : 1 245 737 €

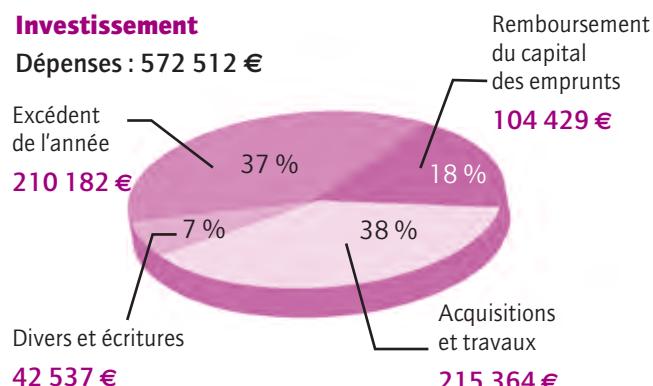


Recettes : 1 245 737 €

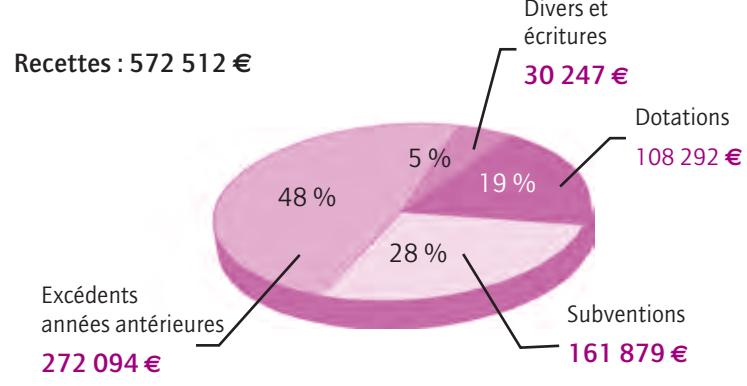


Investissement

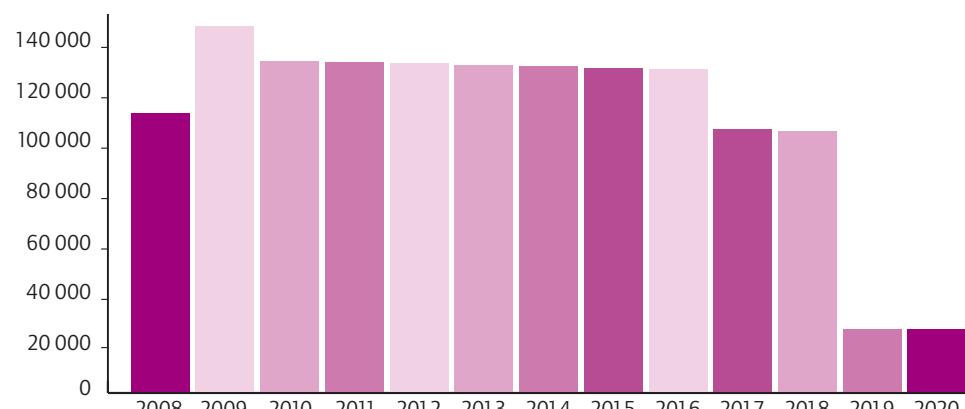
Dépenses : 572 512 €



Recettes : 572 512 €



État de la dette Remboursements annuels



Budget annexe du café restaurant :

Les dépenses constatées en fonctionnement et en investissement correspondent au remboursement de l'emprunt contracté lors des travaux de construction du restaurant. Les recettes de fonctionnement sont exclusivement les loyers perçus alors qu'en investissement elles correspondent au résultat reporté suite à diverses subventions d'équilibre versées par la commune depuis la mise en service du café.

Section de fonctionnement :

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| Total des dépenses..... | 566,72 € |
| Total des recettes..... | 7 681,32 € |
| Soit un excédent de..... | 7 114,60 € |

Section d'investissement :

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| Total des dépenses..... | 6 741,94 € |
| Total des recettes..... | 6 303,59 € |
| Soit un déficit de..... | 438,35 € |

Budget annexe de l'assainissement :

Les dépenses constatées en fonctionnement et en investissement correspondent au remboursement de l'emprunt contracté lors des travaux de construction du restaurant. Les recettes de fonctionnement sont exclusivement les loyers perçus alors qu'en investissement elles correspondent au résultat reporté suite à diverses subventions d'équilibre versées par la commune depuis la mise en service du café.

Section de fonctionnement :

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Total des dépenses..... | 38 193,67 € |
| Total des recettes..... | 49 509,41 € |
| Soit un excédent de..... | 11 315,74 € |

Section d'investissement :

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| Total des dépenses..... | 32 503,51 € |
| Total des recettes..... | 60 526,05 € |
| Soit un excédent de..... | 28 022,54 € |

Sécurisation et aménagement du bourg

L'étude du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) réalisée en 2011 est le guide pour l'aménagement du bourg. En effet, il définit les grandes orientations permettant à la population de se déplacer en sécurité, mais aussi d'avoir facilement accès partout, que l'on soit valide, en situation de handicap temporaire ou définitif, ou avec de jeunes enfants dans une poussette.

À chaque fois que des travaux sont entrepris, l'ensemble des services se rapporte à ce document pour prendre en compte toutes les préconisations.

En 2013, 2 tranches ont été réalisées.

Sur la Route départementale N°9 afin de sécuriser la traversée des piétons aux abords de l'entreprise C M BATIM', la chaussée a été rétrécie et des passages protégés ont été réalisés.

Aux alentours de l'école Jacques Demy, un plateau limitant la vitesse à 30 km/h a vu le jour.

Actuellement des travaux sont entrepris au niveau de la place du marché (devant le cimetière) afin de marquer les places de parking et d'implanter le monument du souvenir. Nous profitons également de l'effacement des réseaux dans le haut du bourg pour réaménager le parking et la voirie devant l'école Saint-Pierre.

C'est ainsi, que se dessine petit à petit, et en fonction des moyens financiers, le nouveau bourg de Teillé.



La RD 9 en venant de Riaillé



Devant l'école Jacques Demy

Entretien du bourg et des espaces verts

Depuis les différentes orientations prises notamment par le Grenelle de l'environnement, comme toutes les communes, Teillé est amené à s'orienter vers le « Zéro Phyto ». C'est dans ce sens que nous avons signé en 2012 la charte du même nom.

Quelles en sont les conséquences ?

À l'aide d'un cabinet, une étude complète a été faite afin de classer les différents espaces en plusieurs catégories. À partir de ces catégories, un degré d'entretien est retenu concernant la pousse de l'herbe. La partie centrale du bourg sera celle à qui sera apporté le plus de soins, alors que d'autres lieux, par exemple en pourtour du plan d'eau, verront des entretiens sélectifs avec notamment des fauchages plus tardifs afin de permettre à la biodiversité de se développer. Une réunion d'information est prévue d'ici l'été, ainsi vous pourrez en savoir plus et poser toutes vos questions.

Depuis deux ans, suite à l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires sur les trottoirs et les caniveaux, la consommation se rapproche progressivement de zéro. Conséquence, les herbes résiduelles de la première année ont grainé et durant l'année 2013 nous avons vu pousser des herbes folles dans notre bourg.

Un des moyens de les enrayer est bien sur un balayage systématique. C'est pourquoi, avec les communes de Joué,

Pannecé, Riaillé et Trans, nous avons acheté en commun une balayeuse. Celle-ci ne peut être efficace qu'avec un revêtement uniforme des surfaces balayées. Notre bourg est loin d'être entièrement dans cette situation. Dès que des travaux sont entrepris, en lien avec le PAVE, nous tendons à la réfection des chaussées aussi bien pour les véhicules que pour les piétons afin que la balayeuse puisse remplir pleinement son rôle.

Encore un peu de patience, et pourquoi pas un peu de civisme pour arracher les herbes qui poussent devant chez vous. Merci d'avance, chacun vous en sera reconnaissant.



Permis de construire déposés en 2013

| | | |
|--------------------------------|--|---|
| SCI Du Haut Bourg | | |
| Rue du Haut Bourg | Salon de coiffure | |
| CANSOT Guillaume | | |
| 717 Route des Crêtes | Extension habitation | |
| DESORMEAUX Pierrick | | |
| L'Angellerie | Démolition appentis + reconstruction avec agrandissement | |
| GROIZEAU Jean-Charles | | |
| La Guignochère | Habitation | |
| LEPETIT Jérôme | | |
| La Milsandièvre | Garage 39 m ² | |
| PENEAU Nicolas | | |
| La Renaudière | Aménagement combles | |
| GAEC de la Roche au Val | | |
| La Renaudière | Ext. Porcherie + construction hangar | |
| TESTARD Marie Thérèse | | |
| La Gapaillère | Aménagement Garage + combles | |
| GUÉRY Aurélien | | |
| | | La Guignochère Garage 48 m ² |
| | | FERAL Gildas |
| | | La Plonnière Préau pignon EST |
| | | PUCEL Tony |
| | | Villette... Rénovation habitation + aménagement des combles |
| | | SCI du Haut Bourg |
| | | Rue du Haut Bourg Construction de 6 garages |
| | | MESLET Sébastien |
| | | La Piverdière Extension habitation |
| | | RAVARD Thomas |
| | | Le Tertre Rénovation partielle d'une longère |
| | | DELANOUË Didier |
| | | La Gapaillère Garage 64 m ² |
| | | EVARD Nicolas |
| | | La Plonnière Construction habitation |

État-civil*

Naissances 2013

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| BOURGEOIS/PORTRAIT Mélissandre..... | 2 janvier |
| MARTIN Timéo..... | 6 janvier |
| TELLIER Léa-Rose | 23 février |
| PAILLAT/BÉLIER Alice..... | 25 février |
| CHAPEAU Mathis..... | 15 mars |
| GRATIEN Théo | 25 mars |
| ROUSSEAU Lya..... | 5 avril |
| VERGER Péroline..... | 21 avril |
| ROBIN Nephael | 25 avril |
| DEMARET Jean..... | 26 avril |
| BAUTHAMY Anaé..... | 26 avril naissance à Teillé |
| ROBERT Agnès..... | 30 avril |
| AURILLON Nathan | 22 mai |
| CHASSIN de KERGOMMEAUX Aédan..... | 13 juin |
| JOUBERT Emma | 17 juin |
| ROBIN Méline | 19 juillet |
| GROIZEAU/MARCHAND Ylann | 19 juillet |
| JOUANIN Naïlow | 23 juillet |
| GOUPILLEAU Télio | 27 juillet |
| PAGEAUD Eloïne..... | 29 juillet |
| BOCHER Nolan | 30 juillet |
| ROUSSEAU Hugo..... | 20 août |
| COTTINEAU Sacha | 24 août |
| MONNIER Calie | 7 octobre |
| LE ROUX Cataleya | 7 octobre |
| LAUREAU Sasha | 15 octobre |
| PIAU/DUPÉ Charlotte | 5 novembre |
| COTIGNY Timothée..... | 9 novembre |
| BESSON Manon | 5 décembre |
| ROUGÉ Liam | 24 décembre |
| VACHER Louna | 30 décembre |
| RAVARD Lana | 30 décembre |

TOTAL : 32 naissances

Parainages 2013

| | |
|-----------------------|-------------|
| BELLANGER Olivia..... | 8 juin |
| ROBIN Loreena | 7 septembre |
| ROBIN Méline | 7 septembre |

Mariages 2013

| | |
|--|--------------|
| BOUCHERAU Stéphanie & BLIGUET Anthony..... | 30 mars |
| DIGUET Estelle & RENCIEN Steven | 18 mai |
| BAUDOUIN Pauline & DÉSORMEAUX Sylvain..... | 18 mai |
| DUBOC Géraldine & VILLEROY Reynald | 22 juin |
| SARCIAUX Aline & LERAT Nicolas | 19 juillet |
| GASNIER Isabelle & DELANOU Camille | 17 août |
| BIOTEAU Anne-Sophie & ROUSSEAU Jérémie | 24 août |
| FORT Alexandra & LEPAROUX Simon..... | 10 septembre |

TOTAL : 8 mariages

Décès 2013

| | |
|---|--------------|
| JUTON Pierre | |
| 51 Impasse des Jardins..... | 27 janvier |
| CHAPRON Amand | 14 février |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| LECOMTE Daniel | 8 mars |
| GAUTIER Marcel | 30 mars |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| LOIZEAU Régine | 31 mars |
| 180 Rue de la Clavellerie..... | |
| LEHÉBEL Pierre | 9 mai |
| Couffé | |
| QUIGNON Marie-Josèphe Née LÉPINE | 14 mai |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| BAUDOUIN Pierre | 16 mai |
| La Rivière | |
| JOULAIN Jeanne Née CERISIER | 18 juin |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| PIQUIN Roger | 18 juillet |
| Le Pin | |
| LE LANN Danièle Née MARTHON | 22 juillet |
| Le Pin | |
| MONNIER Jacqueline Née RYO | 29 juillet |
| 3 Rue des Jardins de la Clavellerie | |
| RIVEILL Marie-Josèphe Née BRIAND | 20 août |
| 67 Rue de le Clavellerie..... | |
| FRANZONI Maria Née COSTANTINO | 24 septembre |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| ESNAULT Joseph | 29 septembre |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| CHEREL Thérèse Née JUTON | 15 octobre |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| NICOLAS Suzanne Née LAUNAY | 29 novembre |
| 67 Rue de la Clavellerie..... | |
| COTTINEAU Joseph | 2 décembre |
| Les Avenauds | |
| BOCHER Christine Née SIZAROLS | 8 décembre |
| 38 Rue des Champs du Pin | |
| GUILLOU Bernard | 14 décembre |
| 67 Rue de la Clavellerie | |
| AURILLON Gilberte Née JOURDON | 30 décembre |
| 67 Rue de la Clavellerie | |

TOTAL : 21 décès

*Seules les personnes (ou leur famille) n'ayant pas exprimé leur désaccord figurent dans les listes.

Météorologie 2013

Les températures

Il y a eu 51 jours où la température est descendue à zéro degré et en-dessous. Les nuits les plus froides ont été le 17 janvier (-6°C), le 22 février et les 13 et 15 mars (-5°C), les 18 et 25 janvier, le 21 février, le 31 mars et les 9, 10 et 11 décembre (-4°C).

Quant à la chaleur, 25 journées ont atteint les 30 degrés et plus dont 19 journées en juillet, avec 38°C le 21, 36°C le 22, 34°C le 26 et 33°C les 18 et 25.

Ensoleillement

Le mois d'août a été le plus ensoleillé avec 20 journées sans aucun nuage et aucune journée couverte, suivi du mois de juillet avec 15 journées sans nuage. Quant aux journées totalement couvertes, c'est janvier avec 16, devant novembre avec 14.

| Journées | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D | Total |
|-------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Totalement ensoleillées | 5 | 6 | 5 | 11 | 10 | 7 | 15 | 20 | 10 | 6 | 2 | 13 | 110 |
| Mi-ensoleillées | 10 | 13 | 14 | 7 | 9 | 13 | 12 | 11 | 14 | 19 | 14 | 6 | 142 |
| Totalement couvertes | 16 | 9 | 12 | 12 | 12 | 10 | 4 | 0 | 6 | 6 | 14 | 12 | 113 |

Divers

Brouillard: 22 jours

Neige: 3 cm le 22 janvier et 1 mm le 25 février, fondante les 25 janvier, 29 mars et 27 avril

Orage: 10 et 16 mars, 27 avril, 6-7-8 et 17 juin, 19-21-23 et 27 juillet, 27 septembre, 3 et 27 octobre.

Mini-tornade: le 27 juillet

Grêle: le 10 mars et le 27 avril

Les faits marquants de cette année 2013 ont été:

- la sécheresse du mois d'août
- les fortes chaleurs en juillet
- le froid en février se prolongeant au printemps
- les 50 mm de pluie tombés lors de l'orage du 27 juillet, et les 70 mm en 24 heures les 23 et 24 décembre.

Articom Teillé

**JOURNÉES PORTES OUVERTES
les 26 et 27 AVRIL 2014**
Zone Artisanale de Teillé

Cette association a pour buts :

- d'organiser des manifestations telles que portes ouvertes
- de représenter les artisans commerçants industriels prestataires de services ayant leur siège à Teillé.

Les vents

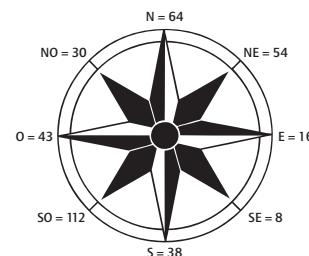
Journées à vent nul: 35

Journées à vent faible: 85

Journées à vent modéré: 147

Journées à vent assez fort: 85

Journée à vent fort: 13

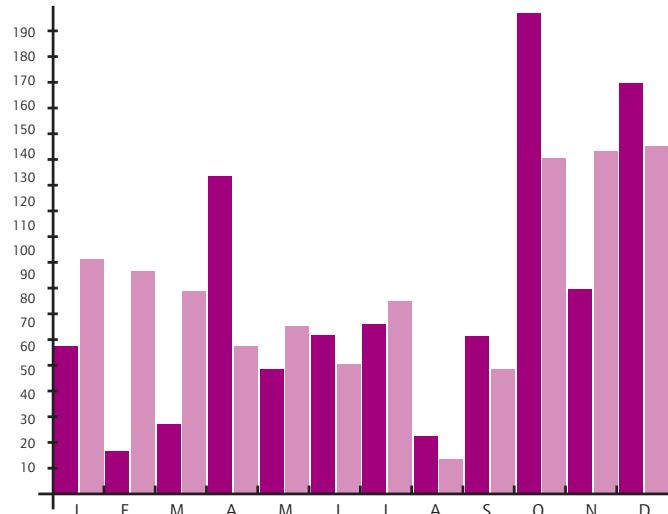


La pluie

C'est grâce aux 3 derniers mois de l'année que 2013 se classe en seconde place des plus fortes années de pluie tombée depuis une bonne vingtaine d'années.

En voici la répartition par mois: janvier 94 mm, février 89 mm, mars 81 mm, avril 59 mm, mai 67 mm, juin 52 mm, juillet 77 mm, août 14 mm, septembre 50 mm, octobre 134 mm, novembre 137 mm, décembre 139 mm. Ce qui donne un total de 993 mm, devancé de peu par l'année 2006 avec 1001 mm.

| | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D | Total |
|------|----|----|----|-----|----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-------|
| 2012 | 59 | 17 | 28 | 127 | 50 | 63 | 68 | 23 | 63 | 192 | 82 | 164 | 936 |
| 2013 | 94 | 89 | 81 | 59 | 67 | 52 | 77 | 14 | 50 | 134 | 137 | 139 | 993 |



Environ 18 entreprises auront le plaisir de vous accueillir lors de ces journées pour vous présenter leurs activités.

Des entreprises du bâtiment, de l'industrie, TP, automobile, paysage, pépiniériste, propreté, lingerie, coiffure, bien-être, etc.

CONTACT:

Florent LIRONDIERE
Tél. 06 27 94 22 49



Une biodiversité insoupçonnée dans la sablière de la Guibourgère à Teillé...

Depuis la fin de l'année 2008 l'entreprise GSM, exploitant du site de la Guibourgère, s'est engagée dans une démarche d'amélioration de la connaissance de la faune et de la flore se développant au sein du périmètre de la sablière (soit 44 ha environ). Ceci afin de réaliser une expertise biologique sur son site et disposer de préconisations pour une prise en compte optimale de l'environnement, notamment pour sa composante « Biodiversité », pendant son activité.

Pour se faire, des inventaires sont menés par des naturalistes du CPIE Loire et Mauges (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, association basée à Beaupréau en Maine-et-Loire), à raison de quatre à six passages par an. Fait notable, ces inventaires ont débuté dès la première année d'exploitation avec une volonté de l'entreprise de mener ceux-ci sur plusieurs années. Il est alors possible d'estimer objectivement l'évolution des richesses biologiques au cours de l'exploitation, de proposer des aménagements au cours de l'exploitation et de vérifier leur efficacité.

Ces inventaires ont permis de mettre en évidence la diversité animale et végétale insoupçonnée pouvant se développer sur un site qui, de l'extérieur, apparaît inhospitalier et destructeur et de montrer aux habitants de la commune une partie de leur patrimoine naturel.

À la fin 2009, année de véritable début de l'extraction du sable, les inventaires avaient montré la présence de 366 espèces... quatre ans plus tard nous en sommes à 862 ! Elles se répartissent en 349 espèces végétales et 513 espèces animales. Aspect plus inattendu, 44 de ces espèces sont considérées comme « patrimoniales », c'est-à-dire inscrites sur des listes de protection ou de menace. Dans la plupart des cas elles se sont directement développées ici grâce à l'implantation de la sablière qui a engendré la création de nouveaux milieux originaux : surfaces sableuses humides, fosses en eau, mares temporaires, etc. Inévitablement, des espèces ont également disparu en lien avec l'action de

décapage. Les résultats prouvent que ce phénomène s'est déroulé dans une moindre proportion. Ainsi, peu d'espèces n'ont plus été retrouvées et seules deux espèces patrimoniales n'ont pas été revues depuis 2009.



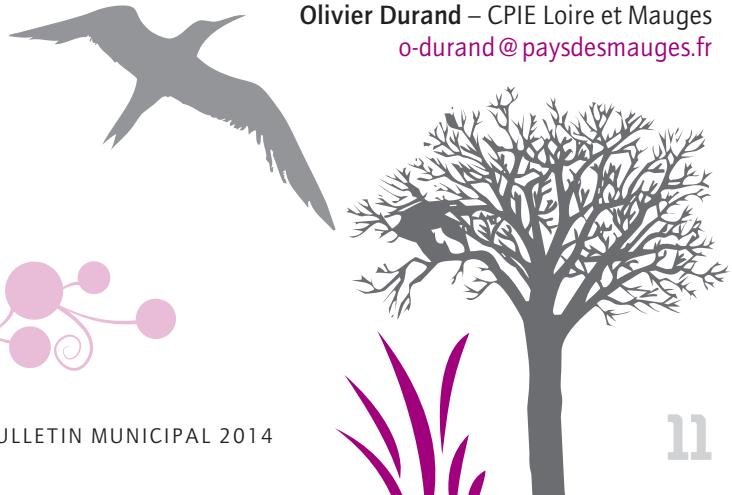
Gaillet faible

Ces différents inventaires illustrent la cohabitation possible entre une activité industrielle et une biodiversité pouvant être remarquable. La méconnaissance des espèces en place est souvent la cause première de la perte de cette biodiversité et des mesures simples (et souvent peu coûteuses !) peuvent garantir sur le long terme le maintien des espèces. Au sein de la sablière de Teillé les réflexions engagées pour prendre en compte les milieux naturels et les espèces passent alors notamment par :

- la conservation d'un maximum de pièces d'eau et de fossés, notamment ceux où les espèces de plantes les plus rares ont été observées (jonc des marécages, pilulaire, flûteau nageant, hottonie des marais...). Ceci passe par une démarche volontariste de l'entreprise qui doit alors réfléchir à l'adaptation du plan de réhabilitation de la sablière,
- la conservation de surfaces de sable nu. La réhabilitation de sites d'extraction passe souvent par le régalage de terre végétale sur la majorité des surfaces extraites. Cet aménagement est un facteur direct de perte de biodiversité. En effet, les surfaces de sables (et en d'autres sites, d'argile ou de roche) sont le lieu de développement d'espèces originales qui ne trouvent plus dans nos paysages artificialisés de milieux qui leur sont favorables. La terre végétale quant à elle ne permet le développement que d'espèces largement répandues et non menacées,
- le reprofilage des rives des pièces d'eau issues de l'extraction du sable. Plus les rives sont digitées et en pentes douces, plus le potentiel d'accueil pour la faune et la flore est important (zone de cache, de nidification, etc.).

La sablière n'est pas ouverte au public mais la prise en compte des espèces aujourd'hui permettra à l'avenir de valoriser ce patrimoine pour les habitants tant d'un point de vue pédagogique que naturel.

Olivier Durand – CPIE Loire et Mauges
o-durand@paysdesmauges.fr



Une sculpture pour la mémoire et la paix

Le contexte :

La commune de Teillé ne dispose pas de monument aux morts, seule une plaque existe à l'intérieur de l'église. Elle comporte les noms de 54 morts de la guerre 14-18, mais cette liste est incomplète et erronée. Certaines familles avaient refusé que le nom de leur fils soit inscrit sur cette plaque qui allait être déposée dans l'église, mais aussi, manque des soldats portés disparus et dont le jugement les déclarant « morts pour la France » n'était pas encore rendu au moment de la confection de cette plaque. Les anciens combattants ont souhaité que cette plaque soit sortie de l'église.

Le projet :

Le Conseil Municipal a pris acte de cette demande et souhaité se saisir du centième anniversaire de la déclaration de cette guerre pour :



- ▶ Réaliser une œuvre par un sculpteur local, Jean-Claude LAMBERT, reconnu internationalement. Elle sera réalisée avec une pierre provenant du filon qui traverse le sous-sol de Teillé. Elle permettra de faire mémoire et sera un hymne à la paix.
- ▶ Réaliser une plaque avec la liste exhaustive des morts pour la France (environ 80 noms) qui sera à proximité immédiate de la

sculpture. Selon la réglementation, tous les soldats nés à Teillé ou dont le domicile au moment du départ à la guerre était à Teillé, seront inscrits sur cette table mémorielle.

- ▶ Aménager un lieu pour en faire un espace de quiétude et intégré dans le cadre.

Où en est-on ?

- ▶ L'inauguration se fera à l'occasion du 11 novembre 2014. Une manifestation sera organisée à cet effet afin de lui donner toute l'importance qu'elle mérite. Les enfants des écoles y seront associés.

- ▶ Une commission composée de membres du Conseil Municipal et de l'ARMAT travaille activement pour retrouver tous les soldats devant figurer sur cette table. Un recensement à partir des hommes nés à Teillé entre 1865 et 1902 a été effectué. À cette liste ont été adjoints tous les hommes ayant été recensés militairement. C'est donc près de 1300 personnes dont il a fallu retracer le parcours. À ce jour il reste une soixante de noms dont on recherche ce qu'ils sont devenus.

- ▶ L'ARMAT envisage de faire une exposition lors des journées du patrimoine et recherche toujours des documents et des objets concernant cette période. Merci de fouiller dans les archives familiales et n'hésitez pas à faire signe. Nous irons sur place pour les consulter.

Fête des associations

À l'initiative de la commission vie associative, **une grande fête des associations a été organisée le samedi 8 juin**.

La quasi-totalité des associations de la commune a répondu présent et toutes se sont investies dans l'animation de cette journée.

Ce fut un après-midi plein d'échanges entre les membres des différentes associations mais aussi un moment de découverte pour tous. Chacune a proposé des animations : lecture déambulatoire, démonstration de tennis de table et de Qi Gong, théâtre, chants, animations pour enfants... On a même fait brinder la poêle.

Cette journée s'est terminée autour d'un buffet offert par la municipalité et avec un orchestre pour inviter à la danse.

Merci à tous et longue vie à toutes ces associations qui font le dynamisme de la commune !



L'inauguration de l agrandissement de la bibliothèque a eu lieu à cette occasion, elle s'est faite en musique avec Kafiledjo et Poly-gammes. Avec une surface doublée, les bénévoles vous attendent pour vous proposer des livres.



Le parc éolien « Éolandes » : Teillé est en bonne voie...

Un projet sur 3 communes : Teillé – Trans-sur-Erdre – Mouzeil

Le parc éolien se situe au nord de Teillé sur une zone distante de 500 m de toute habitation. Sur cette zone, 5 à 6 éoliennes d'une puissance d'environ 2,5 MW pourront être installées. La production d'environ 40 000 MWh correspondra à la consommation annuelle de 15 à 20 000 ménages.

La zone d'implantation des éoliennes est hachurée en violet.



Un projet citoyen

Contrairement à ce qui se fait habituellement, les conseils municipaux des trois communes ont confié la réalisation de ce parc à une association de citoyens : Éoliennes en Pays d'Ancenis. Afin de pouvoir lancer les études, cette dernière a créé fin 2012 une société : la SAS EOLA Développement. Les membres fondateurs ainsi que la population (près de 140 apporteurs à travers 14 clubs d'investisseurs) se sont impliqués puisqu'à ce jour nous couvrons largement les frais engagés pour les études permettant de déposer un permis de construire. Nous avons également le soutien du Conseil général de Loire-Atlantique et nous attendons dans les prochaines semaines un apport conséquent de la SELA, société d'économie mixte du Département, qui sera associée au projet.

Des études qui nous rendent optimistes

La pose d'un mât de mesure des vents nous permet de valider que le site est bien venté. L'étude sur la faune et la flore ne fait pas ressortir de problème particulier. L'étude paysagère en cours pourrait conduire à l'implantation de masques arborés pour diminuer l'impact visuel. L'étude acoustique est programmée pour janvier 2014 chez les proches riverains.

Tous ces éléments ont été présentés aux différentes instances qui auront à se prononcer au moment de la demande d'un permis de construire. Nous avons reçu un accueil favorable et les échanges vont nous permettre de prendre en compte quelques remarques.

Décembre a été consacré à la rencontre des constructeurs d'éoliennes pour s'informer mais aussi leur demander des propositions de machines et de prix en tenant compte des études de vents et d'acoustique.

Un dépôt du permis de construire au 2^e semestre 2014

Une fois toutes les études terminées et le choix des machines effectué, nous comptons déposer une demande de permis de construire au cours du 2^e semestre 2014. L'étude étant relativement longue, ce n'est que vers la fin 2015 que nous devrons recevoir une réponse de la Préfecture de Loire-Atlantique. Il nous faudra alors relancer la mobilisation des citoyens pour réunir les fonds nécessaires à la construction du parc.

Les Assemblées Générales de l'Association Éoliennes en Pays d'Ancenis et de la SAS EOLA Développement auront lieu le **samedi 5 avril à Teillé**.

**Bientôt ici un parc éolien
citoyen et participatif**
Eolandes Teillé

Rejoignez-nous

<http://eoliennes-ancenis.fr>

Tel. 06 51 14 20 44



Renseignements :



Tél. 06 51 14 20 44

association@eoliennes-ancenis.fr

Site internet : <http://eoliennes-ancenis.fr>



SIVOM du canton de Riaillé: services à la population

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) du canton de Riaillé a été créé en 1995. Il regroupe les communes de Joué-sur-Erdre, Pannecé, Riaillé, Teillé et Trans-sur-Erdre. Il est administré par un Comité Syndical composé de vingt élus (4 élus par commune membre) qui se réunit en moyenne six fois par an. Le Comité Syndical élit un bureau chargé de préparer les sujets qui feront l'ordre du jour des Assemblées Syndicales. Celui-ci est composé d'une Présidente, d'un Vice-président, et de huit assesseurs.

Les élus du SIVOM par commune:

Joué-sur-Erdre :

Jean-Pierre Belleil, Sylvie Leray, Diana Praud, Roseline Voisin

Pannecé :

Bruno Gautier, Daniel Hamon, Marie-Thérèse Lhériaux, Béatrice Régeasse

Riaillé :

Yvonne Cahier, Patrice Ouary, André Raitière, Patrice Chevalier

Teillé :

Odile Bouteldja, André Guihard, Arnaud Pageaud, Christophe Lebreton

Trans-sur-Erdre :

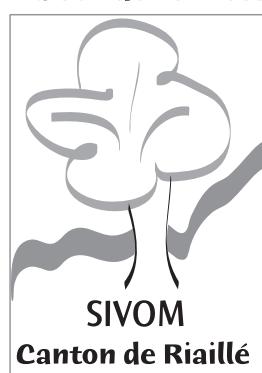
Chantal Quiviger, Laurent Viau, Philip Squelard, Jean Tatard

Budget

Le budget du SIVOM est alimenté par la contribution financière annuelle de ces cinq communes sur le principe suivant: 50 % au prorata du potentiel fiscal, 25 % au prorata du nombre d'habitants et 25 % au prorata du montant attribué par la COMPA ((attribution de compensation + dotation de solidarité complémentaire). Les autres sources de financement proviennent de différentes subventions attribuées par les partenaires (CAF, MSA, département, COMPA, État,...) et des usagers des différents services proposés par le SIVOM.

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Dépenses prévisionnelles 2013..... | 955 818 € |
| Participation des communes | 350 000 € |
| Recettes prévisionnelles 2013 | 605 818 € |

Maison de Services



Services Généraux du SIVOM

Cédric CHAVET

182, rue du Cèdre • 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 28 21 60 34

E-mail: sivom.riaille@orange.fr

Élu référent: O. BOUTELDJA

Relais Assistantes Maternelles

Faustine LEROY

L'Orange Bleue • Rue des Lilas • 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 80 77 19 • Portable: 06 77 08 47 06

E-mail: ram-sivom-riaille@orange.fr

Élu référent: R. VOISIN

Coordination des Bibliothèques

Anne BONAMY

L'Orange Bleue • Rue des Lilas • 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 97 87 76

E-mail: sivom-de-riaille@wanadoo.fr

Élu référent: C. QUIVIGER

Service Enfance Jeunesse

Sabine BOUCHARD

182, rue du Cèdre • 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 28 01 89 19

E-mail: serviceenfancejeunesse@orange.fr

Élu référent: M.-T. LHÉRIAUX

Maison de Services au Public

Priscille DELANOÉ

« Relais Services Publics »

182, rue du Cèdre • 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 97 35 23 • Fax: 02 40 97 04 26

E-mail: contact@maison-services-riaille.com

Élu référent: O. BOUTELDJA

Site Internet: www.maison-services-riaille.com

Les Services

Pôle Logement

- ▶ Liste de logements à louer
- ▶ Information et dossier de demandes de logement social, locapass, GRL,...
- ▶ Pôle documentaire sur les professionnels de l'immobilier et les partenaires logement

Centre de Ressources à la Vie Associative

- ▶ Annuaire des associations
- ▶ Agenda des manifestations associatives
- ▶ Pôle documentaire et accompagnement sur les questions relatives à la vie associative
- ▶ Organisation du forum cantonal des associations tous les deux ans

Pôle Vie Économique

- ▶ Annuaire des Professionnels
- ▶ Pôle documentaire sur les partenaires économiques
- ▶ Participation au Forum des Métiers organisé par le Comité de Bassin d'Emploi tous les deux ans, à travers la coordination de la commission « Bâtiment Travaux Publics »

Point Info Tourisme de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Ancenis

- ▶ Documentation (sorties, hébergement, activités,...) sur le Pays d'Ancenis, la Loire Atlantique et les Pays de la Loire
- ▶ Documentation sur les circuits de randonnées (pédestre, équestre, cyclo, CTT) du Pays d'Ancenis

Pôle Emploi Formation Insertion

- ▶ Poste informatique avec connexion internet gratuite, à disposition pour toute recherche d'emploi, de formation, réalisation de CV,...
- ▶ Point « Annonces » : offres ou demandes d'emploi, de stage,...
- ▶ Pôle documentaire : classeurs CIDJ, documentation des partenaires,...
- ▶ Accompagnement possible à l'utilisation des différents outils
- ▶ Partenaire Associé du Service Public de l'Orientation du Pays d'Ancenis

Point Infos Familles

- ▶ Accueil, information, orientation à destination des familles
- ▶ Poste informatique avec connexion internet gratuite, à disposition pour toute démarche administrative
- ▶ Relais d'information sur les Cartes Familles Nombreuses, les services enfance jeunesse et les modes de garde du Canton
- ▶ Réseau Baby-sitting
- ▶ Pôle documentaire

Point d'information « mobilité »

- ▶ Information sur les différents modes de transport : Lila, Lila à la demande, réseau mobilité, covoiturage, transport solidaire,...

Les Permanences

Emploi formation Insertion

- ▶ CIBC (centre Interinstitutionnel de Bilan de compétences) dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle, Cyber Base, Erdre et Loire Initiatives, Mission Locale

Logement

- ▶ ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), CAAU (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), Service Conseil Logement

Prestations sociales et Familiales

- ▶ Bureau Infos Aînés, Protection Maternelle et Infantile — visites pré natales — consultations de la puéricultrice, Service Social du Conseil Général 44, Service Social de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), Service social de Protection de l'Enfance.

Médecine du travail

En 2013

- ▶ Organisation de sessions de formation aux Premiers Secours (PSC 1) base et maintien des acquis
- ▶ Réflexion « cohésion sociale et territoire : projet de développement local », avec le soutien de Mairie conseils, sur l'ensemble des communes du Canton.
- ▶ Renouvellement de la convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA).

En 2014

- ▶ Coordination de la commission « Bâtiment Travaux Publics » au Forum des Métiers du Pays d'Ancenis organisé par le comité de Bassin d'Emploi le 8 février 2014
- ▶ Organisation du forum cantonal des associations
- ▶ Mise en œuvre d'éventuelles actions suite à la démarche « cohésion sociale et territoire ».

Coordinnées :

SIVOM du canton de Riaillé



Maison de Services au Public « Relais Services Publics »

182, rue du Cèdre • 44440 RIAILLÉ

Tél. 02 40 97 35 23

Fax 02 40 97 04 26

E-mail : contact@maison-services-riaille.com

Site Internet : www.maison-services-riaille.com

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

École Jacques Demy

COORDONNÉES



14, Chemin de Rideau — 44440 TEILLÉ
Tél. 02 40 97 71 98
E-mails : ce.0440941j@ac-nantes.fr
ecolejacquesdemy@wanadoo.fr
Site : <http://eepu-jacques-demy-teille-44.ac-nantes.fr>

INSCRIPTIONS

- inscription en mairie : prévoir le livret de famille et le carnet de vaccinations
- visite de l'école : sur rendez-vous
- matinée découverte pour les parents et les nouveaux élèves

L'équipe éducative: 6 classes

- CM1/CM2 ...Christelle COURAUD, E.V.S.H.:Sarah VIGNOLET
- CE2/CM1Sabine DESMARES
- CE1.....Alazaïs BOISGONTIER
- CP.....Maryse OUAIRY, directrice/Anaïs DAVID
- MS/GS Mathilde BLANCHET, A.T.S.E.M.:Sandra DE QUEROZ
- TPS/PS Audrey DEVILLERS, A.T.S.E.M.:Sandrine BROSSARD
- Intervenante musique :Claudie TOUBLANC
- Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté):Françoise GUIHARD et Yann TRELOHAN, enseignants spécialisés, Carine MATHIEU, psychologue scolaire.

Le projet d'école

- Objectif 1 :** améliorer l'expression orale et écrite des élèves
Objectif 2 : sensibiliser les élèves au patrimoine culturel.
Objectif 3 : former des élèves autonomes, responsables et citoyens.

Quelques projets et actions

Projet Arts visuels et T.U.I.C. (<http://cic-ancenis-ia44.ac-nantes.fr/arts/>) ARTS VISUELS pour découvrir des techniques, des œuvres et des artistes, participer à un projet collectif et commun à plusieurs classes, se lancer dans une démarche de création, T.U.I.C. pour valider des compétences du B2i, échanger avec d'autres classes, découvrir d'autres réalisations d'élèves,...

Lecture d'albums par les CM et CE aux classes maternelles et CP ; Utilisation de la B.C.D. de l'école (emprunts, ateliers autour du livre) ; projet « Les incorruptibles » : lecture d'albums et de romans dans chaque classe, vote pour le livre préféré.

Informatique : utilisation quotidienne du T.B.I. ; Participation au projet Enigma pour les classes de cycles 2 et 3 ; Tutorat informatique entre la classe CP et la classe CM2.

Rencontres « marsiennes »: ateliers de pratique artistique (découverte de l'espace culturel, spectacle, répétition,...) ; Participation au festival amateur des arts de la scène (danse, chant, théâtre, expression corporelle,...) le 27 mars 2014 au Préambule à Ligné.

E.P.S.:Course E.L.A. en partenariat avec le collège Louis Pasteur de Saint-Mars-la-Jaille ; U.S.E.P. (sport scolaire) : rencontres sportives cycles 2 et 3 : athlétisme, balle au pied, ultimate, jeux d'opposition, jeux de crossess,...

Education musicale avec Claudie TOUBLANC, intervenante musique ; rencontres chorales pour les 6 classes.

Sorties en fonction des projets : exposition et ateliers au T.D.M. ; Moulin de la Garenne à Pannecé ; Pied Bercy ; ateliers dans le cadre du festival « Ce soir je sors mes parents », visite de l'exposition d'Hugo DURAS, spectacle,...



Des partenaires :

- L'association de parents d'élèves F.C.P.E.
- L'Amicale Laïque

**Fête de l'école
samedi 21 juin 2014
au plan d'eau**



TEILLÉ JACQUES DEMY 2013-2014

FCPE (Association des Parents d'Élèves de l'École Jacques DEMY)

L'association regroupe des parents d'élèves attentifs aux conditions d'apprentissage des élèves, sensibles aux valeurs et à la défense de l'école publique.

La FCPE permet :

- ▶ de créer un lien entre les parents et l'école,
- ▶ de réfléchir et d'émettre des propositions,
- ▶ d'intervenir sur tout ce qui concerne la vie à l'école et l'intérêt des enfants.
- ▶ à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie à l'école.

La FCPE est une force de propositions et d'actions.

Faire partie d'une association de parents d'élèves, c'est participer concrètement à cette démarche, en vue de rassembler les compétences de tous pour veiller à la qualité et à l'évolution de l'École.

Tout parent peut adhérer à l'association et contribuer par sa participation à améliorer le fonctionnement et la vie à l'école.
« Il ne faut pas envisager l'École sous le seul angle individuel, mais de manière collective, se regrouper pour être mieux entendu. »

La FCPE défend une école publique, laïque et gratuite = > 3 valeurs fondamentales de l'école.

Qualité de l'enseignement et réussite de tous les élèves

Sensibiliser les parents aux risques de dérives individualistes, élitistes, d'empêcher la constitution de classes de niveau et de favoriser l'intégration des plus démunis.

Amicale laïque

C'EST une association créée en 1961, dans le but:

- ▶ de manifester leur attachement à l'idéal laïque
- ▶ œuvrer pour le développement de l'enseignement public, de l'école à l'université,
- ▶ agir en complémentarité de l'enseignement public,
- ▶ d'aider l'équipe enseignante pour les projets et actions menés tout au long de l'année au sein de l'École Publique Jacques Demy.

Ce sont des parents bénévoles qui s'investissent pour le bien-être de l'école et de tous les enfants.

Composition du bureau :

| | |
|-----------------------|--------------------|
| Président..... | Jérôme SQUELARD |
| Vice-Présidente | Christelle GAUCHER |
| Trésorier..... | Stéphane CHAPEAU |
| Vice-Trésorier..... | Stéphane DENIS |
| Secrétaire..... | Nathalie LÉPINAY |
| Vice-Secrétaire | Gwenaëlle COTIGNY |

Membres : Guillaume RUDY, Violaine MARCHAL, Laurent NOBLET, Magalie GRASLAND, Elisabeth LE BORGNE, Nicolas POIRIER, Pascale MUSSO, Denys COTTON, Tony BRARD.

Le partenariat

Contribuer au rapprochement de la famille et de l'école. Les parents sont associés aux équipes éducatives.

Chaque année, des membres de l'association sont élus aux conseils d'école. Ils représentent les parents, font entendre leurs voix, font part de leurs idées auprès de :

- ▶ L'équipe enseignante (règlement intérieur, projet d'école),
- ▶ La municipalité (concertation sur la réforme des rythmes scolaires, travaux et aménagement de l'école et de ses accès, sécurité dans et aux abords de l'école...),
- ▶ SIVOM (accueil périscolaire),
- ▶ L'inspection d'Académie (évaluations, remplacements des professeurs absents...).

Composition du bureau pour 2013-2014 :

| | |
|---------------------------|------------|
| Lydia Béatrix..... | présidente |
| Olivier Le Hénaff..... | secrétaire |
| Christophe Barbieri | trésorier |

**La FCPE de Teillé Jacques DEMY :
des parents motivés, disponibles et à votre écoute.**

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION

- ▶ <http://teille-fcpe.blogspot.fr/>
- ▶ Facebook : Fcpe Teillé
- ▶ Twitter : ecole Jacques Demy @ FcpeDemy
- ▶ fcpe-jacquesdemy-teille @ laposte.net
- ▶ Boîte aux lettres de l'école



QUI organise des actions :

- ▶ qui s'inscrivent dans un contexte économique, social et culturel, comme pour cette année 2012-2013 : samedi 9 décembre : Soirée Marocaine, samedi 23 juin : Fête au plan d'eau, spectacle, jeux, tombola, samedi 8 décembre : Marché de Noël (exposants, photo avec le Père Noël).
- ▶ qui servent à financer les projets et sorties scolaires de l'équipe enseignante, comme : le zoo de la Boissière (sortie de fin d'année), Les sorties USEP, Les kaplas, La coulée du cerf, et bien d'autres activités et sorties.

Les dates à retenir pour 2014 :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Samedi 8 février 2014 | Soirée campagnarde |
| Samedi 21 juin 2014 | Fête de l'école |
| Samedi 6 décembre 2014 | Marché de Noël |

L'Amicale tient à remercier les parents qui les aident et qui donnent de leurs temps pour tous ces événements. L'Amicale Laïque a besoin de l'aide de tous les parents pendant ces moments forts de l'année. L'Amicale œuvre pour tous les enfants de l'école Jacques Demy, de la petite section au CM2.

École Saint-Pierre

L'équipe éducative :

- ▶ TPS/PS/MS/GS Marylène DEROUET-SERNA et Ingrid MAILLAUD
 - ▶ CP/CE1 Virginie LE GALL
 - ▶ CE2/CM1/CM2 Gildas CHAUVEAU (directeur)
 - ▶ Marina LUCAS enseignante spécialisée
 - ▶ Françoise LEDUC enseignante spécialisée
 - ▶ Linda PINEAU aide maternelle
 - ▶ Valérie CLÉMENT employée de nettoyage et animatrice
 - ▶ Tiburce BAUDRY intervenant musique
 - ▶ Natacha GODIN AVSI
- L'effectif est de 74 élèves répartis en 3 classes.

L'école Saint-Pierre, une école catholique où l'on se doit :

- ▶ D'accompagner chaque enfant dans ses efforts
- ▶ D'avoir un regard positif sur chacun
- ▶ De faire en sorte que l'école soit un lieu de vie épanouissant pour tous

CHAQUE ENFANT EST UNIQUE ET A LE DROIT D'ÊTRE RECONNU ET AIME POUR LUI MÊME.

COORDONNÉES

École Saint-Pierre
8, rue de l'Espérance - 44 440 TEILLÉ
Tél. 02 40 97 71 71
E-mail : ec.teille.st-pierre@ec44.fr



OGEC

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

L'OGEC assure la gestion des bâtiments et du personnel de l'école. Elle assure la maintenance des locaux, recrute et rémunère le personnel non enseignant (Linda Pineau — Aide maternelle, Valérie Clément — employée de ménage et animatrice, Tiburce Baudry — intervenant en musique).

Il est le partenaire des instances diocésaines qui mettent à disposition les moyens humains et les documents nécessaires à la formation des enseignants.

Il gère les finances de l'école afin que la contribution des familles reste accessible à tous. Un contrat d'association avec la municipalité, en vigueur depuis septembre 2007, pérennise l'accord de subvention entre les deux parties.

Il équipe les classes et renouvelle le matériel scolaire selon les besoins exprimés par les enseignants en fonction de ses finances.

Activités et projets pédagogiques :

- ▶ Ateliers multi-âges
- ▶ Participation à des actions de solidarité
- ▶ Journée sportive avec l'école Notre-Dame de Riaillé
- ▶ Rencontre sportive CM2-6^e (avec le collège de Riaillé)
- ▶ Sorties pédagogiques (en fonction des projets)
- ▶ Pratique régulière de l'anglais dès le CP
- ▶ Concert de Noël avec les résidents de la maison de retraite
- ▶ Temps de célébration (Toussaint, Noël, Pâques,...)
- ▶ Aide aux devoirs et aide personnalisée (2 jours par semaine)
- ▶ BCD : prêts de livres, lecture plaisir, recherches documentaires
- ▶ Initiation à l'informatique
- ▶ Culture religieuse et éveil à la foi
- ▶ Temps de rencontres avec les parents pour des bilans personnalisés
- ▶ Fête de projet (théâtre, chants,...)

INSCRIPTIONS

Vous pouvez inscrire votre ou vos enfants en appelant au **02 40 97 71 71** (laisser un message sur le répondeur de l'école).

Lors de l'inscription veuillez vous munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.



Suite à l'assemblée générale du 28 novembre 2013, le bureau de l'OGEC se compose :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| Président | Samuel Robert |
| Vice-Présidente | Célia Chalon |
| Trésorière | Stéphanie Bonnet |
| Trésorière adjointe | Christelle Bioteau |
| Secrétaire | Pascal Raitière |

Membres actifs : Marie-Laure Arezki, Nathalie Bouvier, François Juton, Gildas Vincent.

CONTACT :

Samuel Robert - Tél. 02 40 97 20 78
E-mail : samuel-robert@orange.fr
OGEC École Saint-Pierre de Teillé
8, rue de l'Espérance - 44440 TEILLÉ

APE (Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Pierre)

L'Association des Parents d'Élèves est une équipe motivée, composée de parents qui souhaitent participer activement à la vie scolaire de leurs enfants. Elle travaille en collaboration avec les instituteurs et soutient leurs projets pédagogiques. Elle participe au financement des activités en lien avec ceux-ci, de manière à réduire la participation financière des parents.

Les fonds récoltés par l'APE proviennent de l'ensemble des actions lancées tout au long de l'année avec un soutien ponctuel demandé aux parents d'élèves.

Dans cet objectif, les opérations suivantes seront proposées au cours de l'année scolaire 2013/2014 :

Calendrier 2013/ 2014

| | |
|------------------|--|
| 6 octobre 2013 | Vide-grenier à Teillé |
| 20 décembre 2013 | Concert de Noël en association avec la maison de retraite de la Sainte-Famille |
| 25 janvier 2014 | Porte ouverte de l'école le matin |
| Printemps 2014 | Opération « Livraison à domicile » de viennoiseries ou vente de brioches |
| 26 avril 2014 | Fête du projet d'école |
| 29 juin 2014 | Fête de l'école autour d'une kermesse au plan d'eau |
| 6 octobre 2014 | Vide-grenier à Teillé |

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Lieu d'écoute, de rencontres, d'informations, d'échanges et d'animations

► **Pour les parents et futurs parents :** une aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée disponible, des informations sur les droits et obligations de l'employeur, des conseils pour l'élaboration de documents (contrats de travail, bulletin de salaire), des échanges sur l'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle, des informations sur les différents modes d'accueil de la Petite Enfance.

► **Pour les enfants :** des ateliers d'éveil (le mardi et le jeudi matin) alternativement sur les 5 communes, un accueil préparé chez une assistante maternelle.

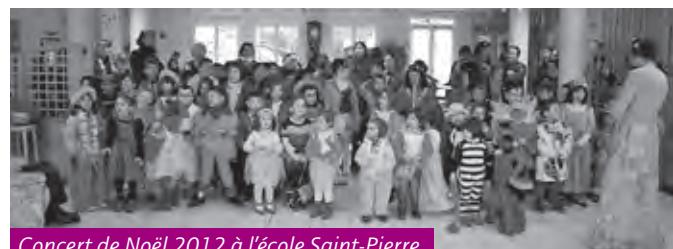
► **Pour les assistantes maternelles :** une mise en relation avec les parents à la recherche d'une assistante maternelle, des propositions d'animations pour les enfants accueillis, des informations sur le statut d'assistante maternelle, des actions de formation, d'échanges pour une professionnalisation, des rencontres pour rompre l'isolement.

► **Les permanences :** le lundi : 9 h à 12 h, le 1^{er} lundi du mois à Joué-sur-Erdre (L'Escapade), le 2^e lundi à Pannecé (salle des Loisirs), le 3^e lundi à Teillé (Espace Enfance Jeunesse), le 4^e lundi à Trans-sur-Erdre (Chemin du Puits Derouin, à côté de l'école), le mardi : 13 h 30 à 18 h à l'Orange Bleue, Riaillé (possibilité de 18 h à 19 h 30 sur rendez vous), le jeudi : 13 h 30 à 18 h à Riaillé, le vendredi : 9 h à 12 h à Riaillé. Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Le RAM est un service gratuit.

Composition du Bureau :

Présidente : Hermine ROLLO ; vice-président : Stéphane DEMARET ; trésorière : Sophie PUSSANT ; trésorière adjointe : Isabelle HARDY ; secrétaire : Gildas VINCENT ; secrétaire adjointe : Sophie GOUPIL. Ainsi que les membres actifs suivants : Marie Laure AREZKI, Laurianne BOUQUIN, Sandrine BROCHARD, Yohan CALDAS.



Concert de Noël 2012 à l'école Saint-Pierre

Pour tout renseignement, contactez :

Hermine : Tél. 06 83 53 13 30 - hermine.rollo@orange.fr



« Petit à Petit »

Notre association regroupe les assistantes maternelles de Teillé qui souhaitent échanger sur leur métier, pouvoir organiser au sein de notre commune différents ateliers en plus du RAM autour de la petite enfance. Dans l'année nous organisons deux bourses aux vêtements, jouets et puériculture. Ces bourses nous ont permis de passer notre brevet de secourisme, offrir des spectacles aux enfants que nous gardons et d'organiser les ateliers à la maison de retraite.

Projets 2014 : bourse aux vêtements en mars et septembre, rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite à chaque saison.

Composition du bureau : présidente : Évelyne Besson, vice-présidente : Cathia Bouillaud, trésorière : Isabelle Tessier, secrétaire : Cécile Perray, vice-secrétaire : Nathalie Letellier.



CONTACT:

Faustine LEROY - Tél. 02 40 80 77 16
L'Orange Bleue - Rue des Lilas - 44440 Riaillé



Roule Ti'Bouts Halte-garderie associative

Une équipe qualifiée Petite Enfance accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, pour quelques heures par semaine (tarif en fonction des revenus).

Roule ti'bouts est organisé en deux services, **Tricycle** et **Trottinette**, ayant le même fonctionnement.

Le but ?

Proposer un lieu d'éveil et de socialisation aux jeunes enfants et libérer du temps aux parents et assistantes maternelles.

C'est ouvert où et quand ?



Comment s'inscrire ?

Il suffit de contacter le service Tricycle par téléphone ou par mail (contact@rouletibouts.fr) pour fixer un rendez-vous. Voici la liste des papiers à fournir :

- la fiche d'inscription remplie et signée (téléchargeable sur notre site www.rouletibouts.fr, rubrique « s'inscrire à Roule ti'bouts »),
- les photocopies des vaccins (vaccins obligatoires: 2 injections de DTP),
- un certificat médical d'admission en collectivité,
- une ordonnance de Paracétamol indiquant le poids de l'enfant,
- une boîte de mouchoirs par enfant,
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse par famille.

À bientôt !
L'équipe de Roule ti'bouts



Atelier parents-enfants



L'Association Petite Enfance Erdre et Donneau propose depuis deux ans des ateliers parents-enfants.

Ces ateliers sont organisés par des mamans bénévoles, membres de l'association, et sont ouverts à tous les enfants de moins de six ans du canton de Riaillé, accompagnés par leurs parents. Certains ateliers sont parfois réalisés avec des intervenants extérieurs.

Le but de ces ateliers est de se retrouver un moment avec ses enfants pour faire des activités (dessins, peinture, musique, motricité,...) et de partager un moment convivial entre parents.

Une participation de 1 € par enfant est demandée (et une adhésion de 5 € à l'APEED pour les enfants qui ne sont pas inscrits à la halte-garderie).

Les ateliers ont lieu en général à la halte-garderie de Trans-sur-Erdre (Chemin du Puits Derouin) ou en extérieur.

L'inscription est obligatoire par mail: ateliers.tibouts@orange.fr

L'équipe des bénévoles organise également des opérations afin d'aider au financement des ateliers. Une opération vente de chaussons en cuir a été notamment menée en septembre 2013. Elle sera renouvelée au printemps 2014.

CONTACT:

E-mail: contact@rouletibouts.fr
Site internet: www.rouletibouts.fr



Roule Ti'Bouts est gérée par l'association « Petite Enfance Erdre et Donneau » Canton de Riaillé



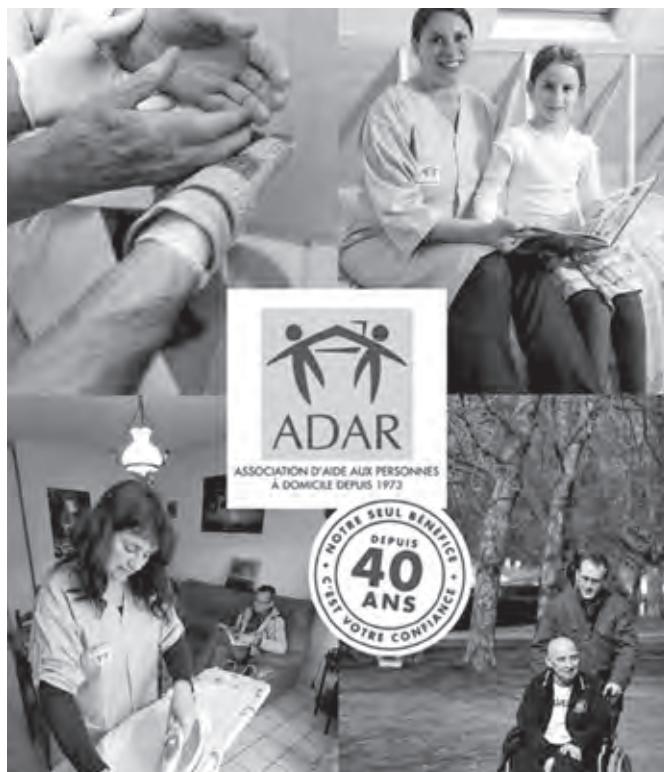
ADAR Aide à domicile l'accompagnement au quotidien

Depuis 40 ans, les bénévoles, les administrateurs et les salariés de l'ADAR travaillent ensemble à la mise en place d'actions et de services pour faciliter la vie à domicile de tous.

Crée en 1973, l'association départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées (ADAR) s'adresse aux familles et aux personnes âgées, aux malades et aux personnes handicapées résidant en Loire-Atlantique. L'association dispose de 13 antennes de proximité réparties sur l'ensemble du département. L'accueil du public est également assuré au siège de l'association à Orvault dans l'agglomération nantaise.

Première association certifiée NF service « aide aux personnes à domicile » sur le département, l'ADAR Loire-Atlantique est également labellisée Cap'Handéo assurant une offre de service adaptée aux personnes handicapées. La qualité du service rendu et le respect de la personne sont les priorités de l'association qui s'efforce ainsi d'adapter ses prestations à l'évolution des besoins et des modes de vie.

Les aides à domicile, formés et qualifiés, interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, etc. Une palette de services complets pour soulager le quotidien de chacun, de façon ponctuelle ou permanente, sept jours sur sept et 24 h/24. Aussi, chaque année, ce sont plus de 22 000 personnes qui font appel aux savoirs et aux compétences de l'ADAR Loire-Atlantique.



Association loi 1901.
Agrément n° SAP301222436.
Autorisation de fonctionner
par arrêté du Conseil Général
de Loire-Atlantique
du 12 mai 2005.



L'ADAR c'est :

- **40 ans d'expérience**
- **13 antennes pour un service de proximité**
- **2 000 professionnels formés et qualifiés à votre service**
- **22 000 personnes qui nous font déjà confiance**

Votre interlocutrice, responsable de secteur :

Marie OUAIRY : 02 40 83 14 68

m.ouairy@adar44.com

Antenne d'Ancenis :

30, place Francis Robert (Espace Corail)
44150 ANCENIS

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Coordonnées du siège social :

29, rue Jules Verne - BP 119 - 44 703 ORVAULT
Tél. 02 40 16 91 30 - aidedomicile@adar44.com

Accueil du public :

du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h 30 (sans interruption)
et le samedi de 9 h à 12 h

Site Internet: www.adar44.com

Pannecé Teillé Solidarité Transport

Un service d'aide adapté à tous les Teilléens.

Depuis 2010, l'association solidarité transport intervient pour toutes les personnes rencontrant des difficultés de déplacement (pas de véhicule, ne pouvant pas ou plus conduire, besoin de faire des courses, visite chez le médecin, ou tout autre déplacement). Nous faisons les transports jusqu'à environ 70 km de Teillé (Nantes Angers Châteaubriant).

Actuellement 11 chauffeurs répondent à vos besoins, Il suffit de téléphoner au minimum 48 heures à l'avance sauf urgences chez Monsieur André Gillet au 02 40 97 71 42 en cas d'absence laissez un message sur son répondeur il vous appellera.

En 2013 nous avons parcouru 7 159 km (4700 en 2012)
165 déplacements dont 137 pour raison médicale

N'hésitez pas à nous contacter.

Si vous avez du temps libre et aimez les contacts, n'hésitez pas à nous rejoindre, les nouveaux chauffeurs seront les bienvenus.

CONTACT :

Janine Lhériaux : 02 40 97 26 25

Marie Annick Leparoux : 02 40 97 28 82

ASSIEL Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) des cantons d'Ancenis + Riaillé + Saint-Mars-la-Jaille + Varades

En novembre 2012, les deux associations de soins infirmiers à domicile de vos cantons, AMD (pour Riaillé et Saint-Mars la-Jaille) et AICMD (Ancenis et Varades) se sont regroupées. De cette fusion-création est née ASSIEL.



A.S.S.I.E.L. c'est qui ?? c'est quoi ??

Une association de bénévoles dont le siège est à Ancenis. Elle est gérée par un Conseil d'administration dont les membres représentent les quatre cantons.

A.S.S.I.E.L. a pour mission de mettre en œuvre les activités de soins et soutiens à domicile de toutes natures offrant aux personnes la possibilité de rester à leur domicile. Cela concerne :

- ▶ les personnes âgées autonomes ;
- ▶ les personnes âgées, dépendantes, quelle que soit la forme de leur dépendance (physique ou psychique) ;
- ▶ les personnes handicapées majeures ou âgées ;
- ▶ les personnes malades.

Afin de répondre au mieux à cette mission, quatre services sont à la disposition de la population.

Le S.S.I.A.D. : Service de Soins Infirmiers à domicile.

Financé en totalité par la caisse d'assurance maladie sous l'égide de l'ARS (Agence Régionale de Santé), il est ouvert à 90 personnes âgées de 60 ans et plus et 10 personnes handicapées de moins de 60 ans. Cette activité s'exerce sur nos quatre cantons.

Ce service est assuré par un cadre de direction infirmier, trois infirmières de secteur, et 31 aides-soignantes basées sur les deux antennes Ancenis et Bonnœuvre. Une prescription médicale est nécessaire pour pouvoir bénéficier de ce service.

L'E.S.A. : Équipe Spécialisée Alzheimer

Ce service, d'une capacité de 30 patients, est ouvert depuis juin 2012. Il dispense des soins de réhabilitations et réadaptations aux personnes atteintes de troubles de la mémoire et d'orientation temporo-spatiale. Le financement est similaire à celui du SSIAD. Il est assuré par une infirmière coordinatrice, une psychothérapeute, une ergothérapeute et des ASG (Assistante de Soins en Gérontologie). À partir de l'antenne de Bonnœuvre, il couvre la totalité de nos quatre cantons et au-delà puisqu'il inclut les cantons castelbriantais et nortais. Une prescription médicale est nécessaire pour pouvoir bénéficier de ce service.

Le Service Lien Social Aide aux Aidants :

L'objectif de l'association est d'apporter un accompagnement global aux personnes. Rompre l'isolement, maintenir ou recréer le lien social sont deux axes essentiels auquel ce service répond. Il propose ainsi, à chaque personne, selon ses possibilités, des activités de toutes sortes : à domicile, à l'extérieur, durant quelques heures, à la journée et même, une fois par an, en résidence durant près d'une semaine.

Ces activités sont financées par une participation des familles elles-mêmes, mais surtout grâce au concours financier : du Conseil Général, de la CARSAT (Caisse d'Assurance retraite et Santé au Travail), de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), de nos quatre SIVOM ainsi que des cotisations des adhérents de l'association.

Une animatrice est chargée de l'élaboration des activités, mais aussi de l'accompagnement des personnes.

Le Service Portage de repas :

Aujourd'hui, pour des raisons d'organisation, ce service couvre exclusivement les cantons d'Ancenis et Varades. A fin septembre, depuis le début de l'année, plus de 13000 repas ont été distribués. Une réflexion est en cours pour l'extension de ce service sur les cantons de Riaillé et Saint-Mars-la-Jaille.

Le Président,
Christian FOUQUERAY

Le Vice-président,
Christian RENIER

CONTACT:

Association Soins et Soutiens Intercantonale Erdre et Loire

Siège : 330, boulevard Docteur Moutel
44150 Ancenis
Tél. 02 40 96 27 88 / Fax 02 40 83 61 10
Antenne : 7, rue de la vallée - 44540 Bonnœuvre
Tél. 02 40 97 42 81 / Fax 02 40 97 49 92



Résidence Sainte-Famille

La lettre du Président,

« Cela fait bientôt 2 ans que les 8 maisons des Jardins de la Clavellerie sont habitées. Bien intégrées, elles font partie du paysage de notre commune, à proximité de la Résidence. Les locataires comme prévu dans le projet sont des personnes de plus de 60 ans habitant auparavant le secteur ou ayant pour certaines des enfants domiciliés à Teillé.

Aujourd'hui, la Résidence de la Sainte Famille accueille 88 personnes dont 12 personnes dans une unité de vie Alzheimer. La structure a également un agrément de 6 places d'accueil de jour, cet accueil s'effectue du lundi au vendredi et permet aux aidants de « souffler » et à la personne accueillie de participer aux animations avec les résidents de l'EHPAD (Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes ou non). Pour fonctionner, cette structure médico-sociale emploie 60 personnes salariées (temps pleins et partiels).

Début 2014, des travaux importants sont lancés pour apporter un meilleur fonctionnement et plus de confort. Quatre tranches de travaux sont programmées jusqu'à fin 2015 :

- ▶ Création d'un 3^e ascenseur au cœur de la structure,
- ▶ Aménagement au dernier étage de 10 nouvelles chambres plus grandes.
- ▶ Des chambres des niveaux intérieurs seront, elles aussi, agrandies ou deviendront des locaux de services et de rangement bien nécessaires,
- ▶ Aménagement également au dernier étage de locaux communs tels qu'un salon de coiffure, coins détente, salle à manger des familles et/ou visiteurs etc.
- ▶ La mise aux normes des réseaux d'eau sanitaire,
- ▶ L'électrification de l'ensemble des volets roulants des chambres
- ▶ Un nouveau repérage des différents niveaux pour mieux s'orienter dans l'établissement



Pour cet investissement, le financement nécessaire dépasse le million d'euros. Un emprunt de 800 000 euros sur 20 ans a été souscrit, le conseil général de Loire-Atlantique et la Commune de Teillé se sont portés « caution solidaires » à 50 % respectivement. L'incidence financière de cette rénovation sur le prix de journée sera très raisonnable (des charges d'amortissement de locaux rénovés entre 1997 et 2000 et les charges d'intérêts d'un emprunt souscrit en 1997 pour 17 ans arrivent à leur terme). Pour mémoire, le prix de journée 2013 est de 48,46 euros (hébergement et talon dépendance inclus) en deçà de la moyenne départementale de 57,80 euros.

Le Conseil d'Administration, la Direction et les personnels vont être attentifs au bon déroulement des opérations afin d'éviter au maximum les perturbations auprès des résidents, un peu de bruit le jour, sans doute un peu plus de poussière mais un peu plus d'animation et de spectacle aussi !!!

Cette cure de jouvence en 2014 est un pur hasard mais elle coïncide avec le 150^e anniversaire de la Résidence (établissement créé en 1864 !).



Association Vital

L'année 2013 marque une poursuite déterminante pour le développement des activités du Jardin Biologique d'Insertion situé sur la commune de Bonnœuvre.

Toujours partie prenante en étroite collaboration avec les autres structures d'insertion du Pays d'Ancenis et les Institutions du département, avec toujours de nouveaux projets.

Le JARDIN VITAL est un CIVAM, réseau qui regroupe 132 groupes dans 17 régions. Depuis de nombreuses années, les CIVAM ont fait sur le terrain la démonstration qu'il est possible de mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ce jardin d'insertion est né d'initiatives locales et participe au maintien des campagnes vivantes. Il assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives. C'est une remobilisation qui permet une évolution et une orientation pour des personnes en difficultés (11 personnes en contrat sur l'année 2013 ont ainsi pu bénéficier de cette structure qui ouvre à d'autres orientations).

La production tourne autour d'une diversité de légumes avec plus de quarante espèces différentes.



Tout au long de l'année VITAL vous propose de faire votre marché les jeudis au jardin de la Renardière, de 14 h à 16 h 30.

Une nouveauté à noter chaque 1^{er} vendredi du mois : le marché de St-Mars-la-Jaille de 17 h à 19 h – parking du magasin « Terroirs d'Ancenis » (route de Pannecé).

Liste des communes qui bénéficient d'un point de dépôt sur le département (et limitrophe) : Bonnœuvre, St-Mars-la-Jaille, Riaillé, Mésanger, Châteaubriant, Nantes, Candé.

CONTACT:

Association VITAL

4 rue de la Garenne - 44540 BONNOEUVRE

Tél./Fax 02 40 97 41 28 – E-mail assovital@orange.fr



Erdre & Loire Initiatives

En 2013, Erdre & Loire Initiatives a fêté ses 20 ans de présence sur le territoire du Pays d'Ancenis tout en réaffirmant sa mission : accueillir et accompagner les demandeurs d'emploi en leur proposant des situations de travail adaptées, en cohérence avec l'activité économique du bassin d'emploi.

Un petit rappel des grandes étapes qui ont fait l'histoire d'Erdre et Loire Insertion, puis d'Erdre et Loire Initiatives

1993 ▶ Démarrage du chantier d'insertion avec les « Équipes Vertes ».

2003 ▶ Création officielle d'ELI par la fusion de 3 structures.

2006 ▶ Salariés et bénévoles fédérés autour d'un projet associatif.

2011 ▶ Arrivée dans les locaux de l'Aéropôle, regroupement des activités.

2013 ▶ 20 ans de chantier et un avenir à construire avec de nouveaux enjeux.

L'année 2013 en quelques chiffres :

▶ 177 demandeurs d'emploi ont été reçus au cours de l'année 2013,

▶ 80 % des personnes accueillies ont été salariées sur une des activités d'ELI,

▶ 63 792 heures de travail ont été réalisées sur le territoire du Pays d'Ancenis.

Vous êtes demandeurs d'emploi, les informations collectives mensuelles pourront vous présenter les activités d'ELI.

Vous êtes intéressés ? Contactez-nous.

▶ En 2013, ELI s'est inscrit dans une dizaine de secteurs d'activités en proposant :

- du prêt de main-d'œuvre aux **particuliers, entreprises, collectivités, associations du territoire** (remplacements de personnel, surcroît d'activité, manifestations ponctuelles...).

- des activités de production et de sous-traitance pour les professionnels dans différents secteurs d'activité : espaces verts, viticulture, logistique, bâtiment traditionnel, écoconstruction (chaîne de bois avec production de bardage), nettoyage industriel, services à la personne, confection, tertiaire, agroalimentaire...

▶ Une Nouvelle activité développée en 2013 : **La SOUDURE avec la mise en œuvre d'une chaîne de soudure** a permis de développer une sous-traitance de production d'**abris mobiles pour chevaux** d'une entreprise locale. De nouveaux projets sont à l'étude.



▶ La **FORMATION des salariés en parcours d'insertion** : un axe prioritaire pour ELI, 2 formations d'adaptation au poste de travail ont été mises en œuvre :

- **sur les services à la personne** : 8 personnes ont été formées aux gestes et techniques d'entretien de la maison et du linge pour intervenir au domicile des particuliers ;

- **en soudure** : 8 personnes ont suivi une formation de soudure à l'arc électrique.

ELI souhaite renforcer ces types d'action pour ces salariés, ce afin de travailler sur le **développement de compétences en lien avec le projet professionnel** en proposant **un service de qualité à nos clients**.

▶ ELI propose également un « **SERVICE MOBILITÉ** » en mettant des **scooters/voiture** (19 véhicules au total) à disposition de personnes en emploi, en recherche d'emploi ou en formation.

ELI c'est bien sur un service de proximité sur l'ensemble du territoire du Pays d'Ancenis, vous retrouverez donc nos services :

▶ **Antenne ELI à Teillé**, dans le centre bourg (anciens locaux de la mairie), 2, place de l'église :

- ouverture au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin et sur rendez-vous l'après-midi.

- contact : 02 40 97 73 79
ou par mail : accueil-teille@erdreetloireinitiatives.fr

▶ **2 permanences** :

- à la maison de services au public à Riaillé, le jeudi matin en semaine paire
- à la maison des permanences à Saint-Mars-la-Jaille, le jeudi après-midi en semaine impaire.

▶ **Et bien sûr vous retrouvez le siège à Ancenis**, ZAC de l'Aéropôle.

- ouvert au public le lundi matin, et du mardi au vendredi de 9 heures à 12h30 et 13h30 à 17 heures.

- contact : 02 40 83 15 01
ou par mail : accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr

▶ **Retrouvez ELI sur le Net** : www.erdreetloireinitiatives.fr

Pour 2014, 3 grands projets dans lesquels ELI souhaite s'inscrire :

▶ **Les marchés publics** : un enjeu pour les entreprises locales et pour notre structure, la sensibilisation des acheteurs publics doit se poursuivre sur la pertinence d'intégrer des clauses sociales, afin d'agir sur l'emploi et la dynamique économique locale.

▶ **La réforme des rythmes scolaires** : un souhait de professionnalisation dans le domaine de la petite enfance afin d'apporter une réponse mutualisée aux besoins en personnel pour les collectivités.

▶ **Un projet de Mutualisation** : un rapprochement entre l'association intermédiaire du canton de Varades, l'APTE, et ELI devrait se concrétiser par un guichet unique pour les demandeurs d'emploi et les donneurs d'ordre du Pays d'Ancenis.

L'équipe d'ELI vous souhaite tous ses vœux de réussite pour 2014.

Les Jardins du Cœur

20^e anniversaire

À Teillé, à l'initiative de certains cultivateurs, des dons de légumes et fruits furent organisés. De tout temps ce genre d'actions existait souvent spontanément, mais c'était à titre individuel surtout en période de pénurie ou de restriction.

Puis est venu, avec l'élan donné par Coluche un besoin d'approvisionner régulièrement les « Resto du Cœur » en denrées alimentaires. Un groupe de bénévoles, composé surtout de ruraux en retraite, s'est formé pour cultiver des légumes.

Les agriculteurs sont les acteurs engagés dans cette action. Ils ont l'expérience de la culture, ont ou savent où se trouvaient des terrains disponibles généralement prêtés par les propriétaires. Ils ont gardé à leur retraite quelques tracteurs et outils agraires. C'est donc vers 1994 que ces retraités en plus de leurs besoins familiaux se sont mis à produire des légumes pour les « Resto du Cœur ».

L'association ADPS, assurance complémentaire de santé aux pompiers, bien pourvue financièrement et bien inspirée a voulu nous aider. Pour 2 500 €, elle nous a permis d'acheter un tracteur agricole d'occasion. C'est arrivé au bon moment car nos agriculteurs bénévoles peinaient à subvenir à nos besoins : tracteurs usés, trop coûteux d'entretien... Pour équiper en outils ce tracteur, nous avons trouvé charrues, rotovateur, bineuse, cultivateur, souvent à réparer. Pour le carburant et certains frais sur factures, l'association « Les restos » finance.

Une autre association « Teillé Animation » a mis à notre disposition un motoculteur neuf équipé d'un petit rotovateur. Outre les jardinages et sarclages, il nous sert de petit tracteur attelé sur une remorque « fabrication maison », pour sortir presque en toutes saisons les récoltes de nos champs.

C'est principalement aux récoltes d'oignons et pommes de terre que nous avons pour nous aider les « bénévoles jardiniers », les « bénévoles distributeurs » et les « bénévoles bénéficiaires ». Certains bénéficiaires viennent courageusement régulièrement avec nous, travailler. Ce sont des moments privilégiés. Même si nous avons peu de temps pour discuter sauf au café le matin, et au rafraîchissement le midi. Nous nous côtoyons en œuvrant pour la même cause. Quelqu'un a dit « ventre vide n'a pas d'oreilles ! » Si nous pouvons, pour une petite part, subvenir aux besoins alimentaires de nos semblables nous éviterons peut-être des tensions, tout au moins en montrant par participation active, que nous ne sommes pas insensibles...

Marthe

Quel âge a-t-elle ? Ce n'est pas bien d'en parler... Ce qui est certain c'est que depuis que les Jardins du Cœur existent à Teillé, Marthe nous a toujours accueillis. Son mari Georges était un des pionniers. Leurs terres à la Préancière ont toujours servi à la culture des Jardins du Cœur, leurs bâtiments pour stocker les récoltes

et abriter le matériel. Leur tracteur maintenu en état par leurs enfants nous sert encore et nous dépanne bien. Marthe depuis toujours, le lundi matin nous attend. Sa grande pièce de vie se remplit des personnes bénévoles des Jardins du Cœur. Après les salutations, c'est le café et les gâteaux secs fournis par les « Resto du Cœur ». La conversation va bon train et le responsable est obligé d'élèver le ton pour nous donner les consignes « tant de cageots de pommes de terre, de poireaux, d'oignons etc., tant pour Saint mars, tant pour Ancenis, tant pour Nort-sur-Erdre » Les équipes se forment spontanément. Ceci en période de récolte et d'approvisionnement des centres de distribution l'hiver. En période de culture, c'est différent. Les cultivateurs avec les engins préparent les terrains selon les besoins, la météo, les saisons. Pour les bénévoles manuels c'est la plantation, le sarclage, la récolte.

Mais presque toujours, notre point de ralliement c'est chez Marthe. Elle n'entend pas tout ce qu'on dit, son oreille est défaillante, mais elle tâche toujours de savoir ce qui s'est dit d'important.

Pour nous c'est précieux de pouvoir avoir, comme chez Marthe, un lieu de rencontre convivial.

Encore « GRAND MERCI MARTHE ».



CONTACT:

Célestin CHARBONNIER
Tél. 02 40 98 21 36



Trocantons

Installée depuis 1996 sur le Pays d'Ancenis, TroCantons c'est :

La récup'solidaire :

Nous reprenons tous les biens d'équipement que l'on trouve chez soi et pouvant resservir à quelqu'un d'autre : vêtements, mobilier, électroménager, livres, vaisselle, jouets, puériculture,....

Sites et Horaires des dépôts

| | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|--------------------------|------------|------------|-------------------------|------------|------------|
| Pannecé La Floquerie* | 9h30/12h30 | 9h30/12h30 | 9h30/12h30 14h/17h30 | 9h30/12h30 | 9h30/12h30 |
| Pannecé Boutique | | | 14h/17h30 | | 9h30/12h30 |
| Le Cellier | | | | 14h/17h | 9h/12h |

*À noter : seul le site de Pannecé La Floquerie est habilité à recevoir des D3E (Déchets d'Équipement Électriques ou Électroniques).

La collecte à domicile est possible pour les objets encombrants après appel téléphonique.

3 Boutiques solidaires

Les produits présentés à la vente sont nettoyés, contrôlés, testés par notre équipe de salariés, parfois confortée par les actifs bénévoles de TroCantons.

Les prix de vente sont bas pour permettre à chacun de s'équiper.

Horaires des boutiques

| PANNECÉ | BELLIGNÉ | LE CELLIER |
|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| 85 rue des Cèdres et La Floquerie | Rue Océane | Zone d'Activités de Bel Air |
| Jeudi 14h/17h30 | Lundi et samedi 9h/12h | Vendredi 14h/17h |
| Samedi 9h30/12h30 | | Samedi 9h/12h |

Une boutique réaménagée
à Belligné en 2014



Des travaux d'amélioration vont être engagés à la boutique solidaire de Belligné, c'est une très bonne nouvelle pour tous.

La moins bonne nouvelle, c'est que ces travaux nécessitent une fermeture complète de la boutique de janvier à mai 2014.

Cependant, durant cette période de fermeture, des points de collecte seront assurés tous les samedis matins (9 h-12 h) devant l'ancienne école Saint-Joseph.

De plus, chaque mois, une grande vente exceptionnelle sera organisée à la salle Pré Baron les samedis 18 janvier, 15 février, 15 mars, 19 avril et 17 mai de 9 h à 12 h.

La nouvelle boutique solidaire ouvrira ses portes courant mai 2014.

Les autres boutiques solidaires de Pannecé et du Cellier restent ouvertes aux horaires habituels.



Pour des renseignements complémentaires :

Trocantons

85 rue des Cèdres - 44440 Pannecé
Tél. 02 40 97 78 55
contact@trocantons.org
www.trocantons.org

Bibliothèque municipale

Depuis son extension en 2012, vous pouvez profiter d'un lieu plus aéré, convivial pour une lecture agréable, des moments et des rencontres enrichissants.

La bibliothèque municipale, service public, est située dans l'ensemble polyvalent en face de l'espace Enfance-Jeunesse.

Elle est animée, avec l'aide de la coordinatrice des 5 bibliothèques du canton, par une équipe d'une vingtaine de personnes bénévoles qui se rendent disponibles pour vous accueillir **les mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30.**

Cette équipe se charge également du renouvellement, de la couverture des ouvrages, de leur indexation et de l'organisation du lieu. Merci à elle.

Vous pouvez consulter les documents sur place ou emprunter des livres (7 par personne) en versant une cotisation pour une année : 5 euros pour une personne seule ou 8 euros pour une famille.

Vous trouverez sûrement votre bonheur parmi nos 4000 livres ! Plusieurs fois par an, un groupe de bénévoles s'informe, se déplace pour de nouvelles acquisitions afin de vous proposer des nouveautés.

Animations :

Prêts de livres aux écoles de Teillé

Prix littéraire
« **Lire en Pays d'Ancenis** »,
organisé par la COMPA
6 premiers romans à découvrir

Animations bébés lecteurs

Prêts de livres
une fois par mois
à la maison de retraite

D'autres animations
peuvent vous être proposées
tout au long de l'année.
Venez consulter l'affichage sur place...

SPECTACLE

proposé par le SIVOM du canton de Riaillé et la COMPA

LE CHAT MALCOMMODE ET LA DEMOISELLE HIRONDELLE

Récit musical pour petites oreilles
à partir de 6 ans
par la Compagnie La Lune Rousse

Mercredi 5 mars à 11 h
Salle polyvalente - Teillé
Inscription : 02 40 97 87 76

Poly-Gammes

C'est une nouvelle page qui s'ouvre pour Poly-Gammes, puis qu'après 3 ans de préparation, notre nouveau spectacle a enfin pris son envol, le 19 octobre dernier à Teillé !

Mis en scène par Doumé GALLAND, avec Bertrand DABO au travail rythmique, et bien sûr notre chef de chœur Ritz ANDRI pour la technique vocale, c'est un spectacle original, surprenant, innovant... mais chut ! Vous n'en saurez pas plus !

Pourquoi tant de mystère ? Simplement pour vous surprendre encore plus !!!

Le groupe s'est étoffé l'an passé avec l'arrivée de nouvelles recrues, et compte désormais 43 choristes, hommes et femmes de tous horizons. Il reste ouvert pour accueillir quelques unités, particulièrement des hommes.

CONTACT :

Site internet : www.poly-gammes.net

e-mail : contact@poly-gammes.net

Tél. 02 72 02 88 09 ou 06 82 78 99 96 (Gwenn RULLIER)

Deux conditions pour nous rejoindre : savoir chanter (évidemment !), et avoir le goût de la scène !

Le bureau de Poly-Gammes a changé également, avec comme présidente Gwenn RULLIER, trésorier Pascal RAITIERE, secrétaire Christian HAROUET, aidés de 5 membres très actifs.

Pour en savoir plus sur Poly-Gammes, n'hésitez pas à nous contacter, à visiter notre site internet... et bien sûr à venir voir notre spectacle !!!



ARMAT : une année riche en événements

2013 fut une année riche en événements. Outre ses animations habituelles telles que la fête des moulins, les visites du musée durant la belle saison, la fête du patrimoine fut un temps fort, mais auparavant ce fut la concrétisation finale du projet rail-voie verte.

La moissonneuse sur son wagon

Événement attendu depuis longtemps, la moissonneuse Braud a été déposée sur le wagon le 4 septembre 2013 et a eu l'honneur d'un reportage de France 3 et de Pulceo, la Web TV locale de Châteaubriant (*). Ce projet, porté par la ténacité de Paul Roussel, permet de marquer une étape importante dans la conservation du patrimoine. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont apporté leur concours pour la restauration de la moissonneuse et plus particulièrement l'entreprise PIPA en la personne de Florent Lirondière.

(*) <http://www.pulceo.com/videos/teille/tourisme/le-train-bleu-est-toujours-vivant>

De la fauille à la moissonneuse-batteuse



Quelques jours après l'arrivée de la moissonneuse, c'était la fête du patrimoine. L'occasion était très belle de se remémorer les moissons. C'est pourquoi nous avons réalisé un petit film pédagogique qui en retrace l'évolution « De la fauille à la moissonneuse ! ». Des explications étaient également données

à l'abord de celle-ci, l'autre animation qui a eu un certain succès a été la dictée des années 1950.

Un modulaire et un aménagement

La mairie, en partenariat avec l'ARMAT, souhaitait aménager l'arrière de la mairie afin que les participants aux différentes cérémonies, notamment les mariages, puissent y accéder directement. Il a donc été décidé le remplacement de l'abri servant de salle de réunion par un modulaire avec des toilettes publiques. Un muret en pierre, surmonté d'une grille permettra de séparer l'espace public de la partie ARMAT tout en laissant une vue dégagée sur celle-ci afin de donner envie de revenir.

Dans le cadre de cet aménagement, les membres de l'ARMAT vont réaliser le muret sous la grille.

En route pour 2014

Durant toute cette année, une commission composée de membres du conseil municipal et de l'ARMAT a œuvré à la recherche de tous les enfants de Teillé (soit nés à Teillé, soit dont le dernier domicile fut Teillé) morts pour la France durant la grande guerre. Tous ces noms figureront sur la stèle qui sera apposée près du monument du souvenir. Afin de commémorer cet événement, nous souhaitons à l'occasion des journées du patrimoine monter une exposition sur la guerre 14-18.

Aussi sommes-nous à la recherche de documents et d'archives tels que des photos, des décorations, des pièces d'uniformes ou objets usuels, médailles, carnet de campagne, correspondance. Si vous possédez l'un ou l'autre, nous vous remercions de prendre contact avec l'un des membres de l'association. Nous nous déplacerons à votre domicile pour les consulter avec vous et voir ce que nous pouvons en faire. Même si ces documents vous semblent de peu d'importance, faites nous signe...

Merci à tous ceux qui nous apportent leur concours lors des différentes manifestations et n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Passionnés de vieilles mécaniques ou de vieilles pierres, passionnés d'archives ou tout simplement aimant Teillé, nous vous attendons.

CONTACT:

André RULLIER (Président) - Tél. 06 12 36 73 04



Chorale « À travers champs »

La chorale « À travers champs » est ouverte à tous. Les choristes sont des communes du canton. Nous sommes 10 choristes de Teillé. C'est un plaisir de se retrouver chaque lundi et chanter ensemble des partitions variées.

Notre chef de chœur, M. EPIARD, fidèle à son poste, nous attend, salle municipale de Riaillé, rue du Calvaire.

En 2013, nous nous sommes manifestés à diverses occasions, Maison de retraite-Foyer Barrais à Pornichet, au théâtre de

Teillé pour le Téléthon, à l'église de Riaillé avec la chorale « Alvern Aria » du Petit-Auverné, concert avec des chants de Noël et chants en commun.

Il est toujours possible de rejoindre le groupe, vous serez les bienvenus.

CONTACT:

Jacqueline HAMARD - Tél. 02 40 05 48 15



C'Osmose

Le Parc Monumental Teillé Mouzeil, s'étend sur 14 hectares en plein cœur du Pays d'Ancenis. Il est situé à la fois sur les communes de Teillé et de Mouzeil, près de la Voie Verte et sur le circuit « La Loire à vélo ». Ce Parc spectaculaire est une création du sculpteur Jean Claude Lambert installé à La Petite Fournerie à Mouzeil.

Lieu de promenade et de découverte artistique, il nous convie à la connaissance des arts plastiques dans une approche mêlant la botanique, le minéral et le végétal. On peut y découvrir, « La ligne de la Psyché » véritable ossature du Parc, « La ligne de l'âme », une approche personnelle de l'artiste, « Le verger des poètes », « Les pleureuses », « Le petit peuple », « La pierre levée », « Les anthropomorphiques », « Le labyrinth », « Le théâtre à ciel ouvert », « Le jardin olfactif » de la Fondation Yves Rocher, « La pépinière de ligneux européens » de Briacé...

Le Parc est géré par l'association C'Osmose qui a été créée en 2006 par un groupe de bénévoles à compétences professionnelles complémentaires et par des partenaires publics et privés. C'Osmose a la volonté d'inscrire le développement du Parc dans un véritable projet d'aménagement du territoire, avec des retombées économiques, sociales, culturelles et touristiques. C'est ainsi qu'en 2013 l'association a acquis une parcelle du Parc, « le champ de la Gare » près de la voie Verte afin de réaliser un « Musée à ciel ouvert », un espace destiné à exposer les œuvres réalisées par des sculpteurs internationaux lors de manifestations sur le Parc.

L'eau, le végétal et le minéral se mêlent dans ce lieu écologique exemplaire rappelant que l'environnement est une préoccupation quotidienne du sculpteur Jean-Claude Lambert et de l'association

C'Osmose. La gestion et l'entretien du Parc s'effectuent dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes, avec notamment l'implantation en 2013 d'une ruche d'abeilles « sentinelles » pour veiller à la qualité de l'environnement...

Les manifestations organisées sont gratuites et accueillent chaque année un public de plus en plus nombreux, notamment « Les Journées Pédagogiques » tout au long de l'année, « La Fête du Solstice d'été » en juin, « Les Journées du Patrimoine » en septembre, et à partir de 2014 « Les musicales du Parc » en juillet.

Venez visiter ce lieu insolite, à la fois artistique et cosmique, serein et propice à la méditation.

Renseignements :

Association C'Osmose

La Petite Fournerie - 44850 Mouzeil

www.cosmose.fr ou au 06 07 35 02 02

Site de l'artiste :

<http://www.lambert-sculpteur.fr> ou au 06 82 81 78 27



Teillé Animation

Une nouvelle année vient de se terminer pour les bénévoles de l'association qui n'ont pas manqué d'activité.

Le bâtiment approche de la fin de sa construction et bientôt pourra recevoir des stocks de matériel.

La 33^e fête de Pain et Boudin a comme d'habitude attiré beaucoup de monde et s'est déroulée dans une bonne ambiance sans aucun incident. Un grand merci aux bénévoles des moiss-batt qui ont énormément donné de leur temps pour nous offrir un spectacle à couper le souffle. Les bulles sur l'eau n'ont pas désempli et ont dû refuser du monde par manque de temps. Ajoutons aussi les animations équestres et fauconnerie qui ajoutaient à la diversité des spectacles proposés permettant à chacun de s'y retrouver. Les ventes de pains et de boudins ont comme d'habitude tourné jusqu'à pratiquement l'épuisement des stocks.

Nous avons commencé à préparer la prochaine édition pour le plaisir de tous et cherchons à faire évoluer les animations.

Le montage du grand chapiteau au plan d'eau se fera le samedi 12 avril ou en cas de report pour intempéries le samedi suivant 19 avril, nous comptons comme d'habitude sur quelques membres d'associations bénéficiaires pour nous donner un coup de main. **Le démontage est prévu le samedi 4 ou le 11 octobre.**

Un site internet est en place :

www.teille-animation.fr nous essaierons de le mettre à jour régulièrement afin que vous puissiez suivre l'évolution de l'association et connaître à l'avance ce que nous proposons. Sur ce site il est possible de nous contacter pour donner des avis ou des idées.





New Rancard

Théâtre à tous les étages !

Création théâtrale, Variétés, Programmation, Théâtre de rue, Atelier de formation ; l'association New Rancard a donné seize représentations à Teillé la saison passée (plus six pour la troupe, dans six villes du grand Ouest), devant près de 2 600 spectateurs. Avec une cinquantaine d'adhérents, douze administrateurs et les interventions ponctuelles de quatre professionnels (metteurs en scène, animateur, chorégraphe), l'émulation a été permanente, de septembre à juin, dans le beau petit théâtre municipal de la route de la halte. C'est au total près de cent vingt artistes (amateurs pour la grande majorité), et techniciens, qui s'y sont produits.

Cette saison 2012-2013 a été jalonnée de nombreux événements très positifs qui contribuent à entretenir l'enthousiasme dont notre modeste entreprise associative ne saurait se passer. Ainsi à la rentrée la Fabrik de théâtre, atelier hebdomadaire animé par Sylvain Saussereau, a accueilli vingt participants, de 11 à 39 ans, ce qui n'est pas rien, ni pour la convivialité ni pour l'équilibre financier de l'activité. Au printemps nous avons créé un petit spectacle pour le plein air « Amour, passion et CX diesel », sous forme de roman-photo théâtralisé, qui a remporté un très bon succès (lors de deux représentations « test » à Pannecé et au Forum des associations de Teillé), et qui devrait pouvoir nous procurer bien du plaisir dans les saisons à venir. À l'approche de l'été nous avons sans doute trouvé, avec la seconde édition de « Théâtralalère », la bonne formule pour valoriser le travail de l'atelier et pour fêter la fin de la saison : sur deux jours, théâtre, arts plastiques, musique et repas partagé... L'édition 2014 apportera espérons-le la confirmation que nous attendons.



Ajoutons à cela la présence de 30 personnes à l'assemblée générale, l'élection de deux nouvelles administratrices, un second contrôle URSSAF franchi sans encombre, une situation de trésorerie convenable, une belle programmation en perspective et une création théâtrale dont le chantier nous procure toujours autant d'excitation : nul doute que la saison à venir réservera au public, autant qu'à notre association, beaucoup de bons moments.

Vive le théâtre et vive l'éducation populaire !

Le Conseil d'administration :

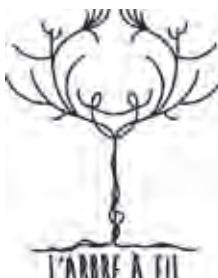
Guillaume Avranche, Bertrand Chauveau (Président), Melen Fourny-Sevellec, Xavier Grevêche (Trésorier), Jean-Charles Groizeau, Didier Lecomte, Marie Ouairy (Secrétaire adjointe), Maryse Ouairy (Vice-présidente), Véronique Priou (Secrétaire), Lili Renard, Jean-Pierre Testard (Vice-président), Françoise Testard-Aillerie (Trésorière-adjointe).

CONTACT :

www.new-rancard.com

New.rancard@wanadoo.fr

Réservations : resa.nr@wanadoo.fr
ou 07 86 85 47 87



L'Arbre à fil

Née en août 2012, l'association a maintenant posé ses fondations et obtenu une licence d'entrepreneur de spectacles.

En 2013, plusieurs actions ont été menées :

- ▶ Des ateliers de théâtre en milieu scolaire.
- ▶ Des ateliers de formation à la lecture publique : l'un auprès de personnes en souffrance psychique du Groupe d'Entraide Mutuelle d'Ancenis (Semaine d'Information sur la Santé Mentale) ; l'autre avec des habitants de Teillé (lectures déambulatoires lors de la fête des associations).
- ▶ Des ateliers d'écriture : un atelier ponctuel sur la poésie avec des collégiens à la bibliothèque de Ligné, un atelier régulier à Nantes auprès de familles de malades psychiques.
- ▶ Des créations : « La Chaise » et « La Robe de Nini » de Philippe Retailleau, (pièces de théâtre en cours de diffusion). « Dodo fillette » lecture théâtralisée, créé à partir de textes sur l'enfance. Plusieurs dates sont prévues chez l'habitant, dans des bibliothèques et autres lieux. Il sera présenté à la bibliothèque de Teillé le dimanche 6 avril à 15 heures.

En 2014 nous souhaitons poursuivre et développer ces actions, toujours avec la même préoccupation de donner aux écritures la forme vivante d'une parole échangée.

L'Arbre à fil est une association ouverte à tous, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des envies ou des projets d'écriture, de lecture ou de théâtre.



CONTACTS :

Sabine Chagnaud : 06 08 18 66 92

Philippe Retailleau : 06 60 05 71 43

larbreafil@yahoo.fr

La Milsandière - 44440 Teillé



Poly-sons

École de musique associative, intercantonale, Saint-Mars-la-Jaille - Riaillé

Un nouvel élan pour Poly-sons, association composée d'une dizaine de bénévoles : Création de nouveaux ateliers, effectif en hausse (72 élèves), participation à la vie du pays d'Ancenis, nouvelle pédagogie, du plaisir... de la musique accessible pour tous !!!

Les enseignants sont tous musiciens, compétents dans leur pratique instrumentale et dans leur pédagogie... Les élèves sont mis en confiance et soutenus dans leur progression.

Activités proposées :

- ▶ **Éveil musical pour les enfants de 4 à 7 ans** : des jeux, des sons, le rythme, du chant... de la musique tout simplement.
- ▶ **Pratique instrumentale** au cours de séances hebdomadaires seul (30 mn) ou en binôme (45 mn) pour les enfants à partir de 7 ans ainsi que pour les adultes : Piano, Guitare, Guitare basse, Batterie, Flûte traversière. Initiation au solfège en utilisant ses sens, son corps... Une pédagogie qui évolue, qui s'assouplit. Comme la pratique de l'instrument, l'abord du solfège fait partie de l'enseignement rigoureux et ludique que nous proposons.
- ▶ **Pratique instrumentale de groupe** (après 4 ans de pratique instrumentale et de solfège) : pour le plaisir de jouer avec les autres, de jouer pour les autres, de jouer de la musique actuelle...
- ▶ **Pratique du chant...** Voyage à travers le corps, le souffle, le son, le rythme, les autres voix, la polyphonie... Répertoire : swing, blues, arrangement de chansons françaises.

2 possibilités sont proposées : en petit groupe, et en atelier choral, groupe plus important.



Autres manifestations ou activités :

- ▶ **Partenariat avec l'IME d'Ancenis** : Poly-sons s'inscrit dans la démarche culturelle du pays d'Ancenis
- ▶ **Sollicitation pour intervenir dans les manifestations musicales**
- ▶ **Fête de fin d'année** où musique, bienveillance et convivialité sont au rendez-vous.

Projet : un assouplissement des formules d'enseignement à l'étude

Lieu des activités :

- ▶ Salle de la Mauvraie à Riaillé : basse/batterie, pratique de groupe, solfège, éveil musical
- ▶ École Doisneau à Riaillé : piano, guitare, flûte traversière
- ▶ Salle du moulin de la garenne à Panneké : chant.

Renseignements :

Site internet : <http://www.polysons.net>
Courriel : ecoledemusiquepolyson@gmail.com



Les Aînés ruraux

En janvier 2013, nous étions 139 adhérents. Malgré les différences d'âge, tout le monde reste en parfaite harmonie. Les activités du Club se répètent d'une année sur l'autre, à savoir :

- ▶ Club : les 1^{er} et 3^e jeudis du mois
- ▶ Marches : tous les vendredis avec les secteurs d'Ancenis et de Riaillé
- ▶ Concours de belote : le 1^{er} samedi de mars
- ▶ Bals : 2 fois dans l'année
- ▶ Repas annuel : au mois d'avril plus la Poule au pot en octobre
- ▶ Spectacle : en mars à Meslay du Maine
- ▶ Voyages : en mai la « Ria d'Etel », en septembre la pêche aux moules
- ▶ Questions pour des champions : 4 fois l'année.

Sans oublier : la fête départementale, le pique-nique cantonal, la fête de la pomme à Nort-sur-Erdre, le concours de belote « spécial Téléthon ». **En 2014, ce concours aura lieu le 10 décembre à Teillé.**



Les 90 ans de Marie-Josèphe Lhériaux, Yves Richard, Marie-Louise Dugué

En apothéose, nous avons fêté les 90 ans de 3 adhérents.
Vous voyez, le club ne mollit pas ! Jeunes retraités, venez nous rejoindre, apportez vos idées, vous serez les bienvenus et ne serez pas déçus.

Composition du Conseil d'Administration :

Présidente : Annick DELANOUÉ
Vice-Présidente : Anne PAITIER
Secrétaire : Michelle GREVECHE
Secrétaire-adjointe : Françoise TESTARD
Trésorier : Maurice PICHON
Trésorière-adjointe : Madeleine BLIGUET
Membres : Eugénie CHEREL, Léandre LECOMTE, Christian LOISEAU, Claude RAPION, Claude YANSSENS

Les Artistes de demain

Lors de l'exposition des Artistes de Demain en novembre, nous avons pu remarquer l'intérêt des visiteurs et leur envie « de peut-être se mettre un jour à la peinture ou à la sculpture ».

Votre motivation est là, alors... pourquoi ne pas rejoindre le groupe des artistes amateurs et se lancer dans une expression qui vous convient ?

Peinture ? Avec les conseils avisés de Pauline, artiste professionnelle, les membres de l'Association se rencontrent **tous les 15 jours, le mardi soir**, et progressent à leur rythme sur le projet de leur choix. Chacun apporte son matériel.

CONTACT :

PIAU Nelly, présidente : 02 40 97 70 59



Travail de la terre ? le groupe se réunit **une fois par mois**. Chacun arrive avec son projet et le réalise durant la soirée. La cuisson est prise en charge par l'association. L'émaillage se fait à la convenance de chacun : nous disposons de fours adaptés. Plaisir de produire pour soi, rencontre de personnes passionnées et découverte de techniques nouvelles... tout un programme pour ceux qui souhaitent nous rejoindre ! **La saison se termine fin avril.**

Les Chasseurs de Teillé

Renouvellement du bureau :

Président : Richard Jean-Gérard
Secrétaire : Eriau Louis Gabriel
Trésorier : Bourdet Patrice
Vice-Président : Cherel Damien
Membres : Renaud Laurent et Riochet William

Nos activités en 2014 :

**REPAS DE LA CHASSE :
22 novembre 2014**



**SOIREE
AVEC UN HUMORISTE :
octobre 2014 (pas de date)**

ASCED - Athlétisme - Course à pied



L'ACPA (Athlétique Club du Pays d'Ancenis) a été créée en 2010 et est un club d'athlétisme affilié à la Fédération Française d'Athlétisme. Il rassemble et fédère les coureurs à pied jeunes et adultes du Pays d'Ancenis. Il est composé de 4 sections locales ; « Ancenis Athlétic Club 82 » (AAC 82), « Courir en Pays d'Ancenis » (CPA) localisées à Ancenis, « l'Association des Coureurs Région Erdre » (ACRE) à Saint-Mars-la-Jaille et « l'Association Sportive Cantonale Erdre et Donneau Athlétisme » (ASCED Athlétisme) à Riaillé.

L'ACPA est ouvert à tous de 6 à 99 ans pour découvrir l'athlétisme, le pratiquer en loisir ou en compétition. La pratique de la compétition est ouverte à tous, du cross au marathon, de la route au tout-terrain, pour des courses effectuées en individuel ou en relais par équipe.

L'organisation des activités se fait avec un encadrement (entraîneurs, dirigeants, officiels) formé par les instances de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) ou de la Ligue régionale d'Athlétisme des Pays de la Loire. L'objectif y est d'associer convivialité et pratique loisir et/ou compétition. Des entraînements collectifs sont programmés pendant l'hiver, où chaque section propose des circuits qui permettent la découverte des différentes communes du Pays d'Ancenis.

Ces sorties en groupes sont l'occasion d'échanger et partager sur les courses à venir, sur les entraînements à prévoir mais aussi de partager un bon moment, autour d'un café et d'une tranche de brioche. En dehors des regroupements collectifs, chaque section organise ses plannings d'entraînement pour le dimanche matin.

Le club organise par ailleurs un meeting athlétisme et 3 courses aujourd'hui reconnues et identifiées au niveau départemental, voire même régional : « Les foulées du 1^{er} mai » à Teillé, « Entre Loire et Côteaux » le 1^{er} dimanche de juin à Ancenis, le « Semi Marathon de la Haute Vallée de l'Erdre » le dernier dimanche de septembre à Saint-Mars-la-Jaille.

La section ASCED regroupe ceux et celles qui pratiquent ou qui souhaitent pratiquer la course à pied sur le canton de Riaillé. Si vous souhaitez nous rejoindre sur le canton de Riaillé, contactez l'un des responsables de la section ASCED Athlétisme.

RESPONSABLES :

Yvan PAGEAUD - Petit-Mars
Tél. 02 40 72 76 06 - yvan.pageaud@free.fr
Nicolas MOREAU - Teillé
Tél. 02 40 05 04 21 - nicolas.daisy@free.fr
Pierre RAITIÈRE - Teillé
Tél. 02 40 97 21 40 - p.raitiere@free.fr
Nathalie GENEIX - Teillé
Tél. 02 51 13 92 96
nathalie.geneix@orange.fr

ASCED - Marche - « Les Godillots »

Déjà 10 ans. Les Godillots ne sont pas usés !

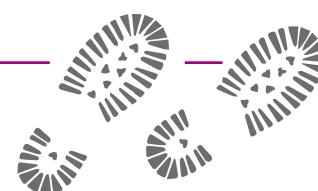
Depuis 10 ans maintenant, le groupe de randonneurs arpente les sentiers du canton et de la région (et bien au-delà) chaque mercredi et un dimanche sur deux. Chacun à son rythme, suivant ses possibilités, mais toujours dans la bonne humeur.

Vous avez envie de bouger, de marcher, mais vous n'osez pas le faire seul. Vous pouvez accompagner les Godillots (il en suffit d'une paire !).

Vous avez envie de prendre l'air, de découvrir des chemins nouveaux. Le groupe de randonneurs du canton se propose de le faire avec vous.

Vous avez envie de rencontrer d'autres personnes pour échanger, partager, dialoguer. La section marche de l'A.S.C.E.D. est un lieu idéal pour atteindre vos objectifs.

Vous avez envie de partir quelques jours découvrir une autre région. Les randonneurs vous le proposent au sein de leur association.

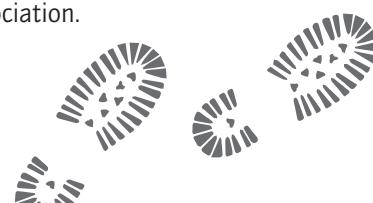


Après la Corrèze, le Mont Saint-Michel, les Monts d'Arrée, les 17 et 18 mai nous irons visiter les Collines du Perche : rando, visite guidée de la Commanderie d'Arville (sur les pas des Templiers), etc. Alors, vous aussi, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !



CONTACTS :

J.C. Cesbron : Tél. 06 36 61 58 92
ou S. Marchand : Tél. 06 66 91 43 30



La Perche Teilléenne fête ses 30 ans

Crée le 12 septembre 1984, la Perche Teilléenne fête ses 30 ans en accueillant la Fédération départementale pour son assemblée générale le 15 avril 2014.



Premier alevinage - 1972



Se réapproprier la gestion du plan d'eau

Créé en 1971, le plan d'eau de Teillé était géré par l'association d'Oudon. En effet, c'était la société de pêche la plus proche de Teillé. Au sein de cette association, Joseph ESNAULT, François DUGUÉ, Henri DEBRAY et André RABU, tous habitants de Teillé œuvraient pour son bon fonctionnement.

En 1984, une demande était lancée pour obtenir la création d'une société de pêche à Teillé, avec l'accord du Conseil Municipal. Cette nouvelle société ne pouvait voir le jour qu'avec l'accord de la Fédération Départementale. C'est ainsi que le **Journal Officiel du 4 octobre 1984** mentionnait la déclaration de l'association le 12 septembre à la sous-préfecture d'Ancenis. La Perche Teilléenne a pour objet :

- ▶ d'obtenir des lots de pêche,
- ▶ de participer à la lutte contre le braconnage et la pollution des eaux ainsi qu'à la destruction des animaux nuisibles,
- ▶ d'organiser la surveillance et l'exploitation de ses lots de pêche,
- ▶ d'effectuer tous les travaux de mise en valeur piscicole.

Son siège social est situé à la mairie de Teillé. C'est ainsi qu'est née la 29^e société de pêche de Loire-Atlantique.

La premier bureau était composé de :

Président : Daniel FOUCHÉ

Vice-président : Camille NISON

Trésorier : Claude DABO

Secrétaire : Jean-Luc PROU

Membres : Roger DENIER, Yannick VERGER, Jean-Paul GASNIER, Henri DEBRAY et Claude GROIZEAU

Un essor rapide

Après 2 ans, la société ne compte pas moins de 116 membres et, pendant près de 4 ans, elle emploie 2 stagiaires TUC (les premiers contrats d'insertion) afin de nettoyer et entretenir le plan d'eau et les abords du Donneau. C'est ainsi qu'est créé un sentier partant du pont de la Renaudière et allant jusqu'au chemin du Pin, mais aussi la pécherie en aval de la vanne de la Roche au Val.

La création de l'étang de la Guillarderie

Afin d'avoir un lieu où il sera plus facile d'accueillir familles et groupes, l'association se lance dans la création d'un nouveau plan d'eau à la Guillarderie. Ce lieu ombragé et possédant une salle de réunion et de stockage du matériel, devient opérationnel vers 2005. Depuis 2012, la propriété, par acte notarié, en a été transférée à l'association des 3PPP (Pêche-Palet-Pétanque).

ASCED - Handball

Après 3 saisons de forte croissance en effectifs, cette saison 2013-2014 se place sous le signe de la stabilisation avec 160 licenciés répartis en 12 équipes. Les entraîneurs et encadrants, bénévoles comme tous ceux qui œuvrent à la bonne marche du club se stabilisent eux aussi dans leurs fonctions en suivant leurs équipes respectives sur plusieurs saisons. Conséquence de cette forte augmentation du nombre de nos équipes ces dernières années, nous voyons se profiler de grosses difficultés d'organisation de créneaux de salle pour nos entraînements. Pourtant, globalement le cadre est propice à la construction de notre projet sportif, le grand objectif de cette année, qui doit nous permettre d'améliorer les aspects technique et sportif du club.

Voici les actions mises en place :

En collaboration avec Cédric Loiseau, notre responsable technique au sein du club, nous bénéficions depuis le début de saison des conseils d'un « consultant technique » Tristan Le Guern, diplômé DEJEPS Handball et ancien entraîneur au niveau régional et formateur du comité de handball 44, ils ont mis en place :

► Formation Parents/managers : Enseigner les bases handballistiques aux parents pour palier à d'éventuelles



absences des entraîneurs, ou faire doublon. Dix parents ont suivi cette formation en début de saison, en trois séances, 2 théoriques et 1 en pratique.

► Ecole d'arbitrage : Recensement des jeunes licenciés voulant apprendre les rudiments de l'arbitrage : 13 jeunes ont participé à cette première séance. Cette école est aussi encadrée par Mickaël Linger, le responsable arbitrage du club.

De plus une première vague d'entraîneurs a suivi la formation « animateur sportif » du comité Handball 44, et pour notre équipe des moins de 12 féminines nous avons un suivi de l'animateur sportif du conseil régional.

Pour appuyer ces missions, une réflexion de fond est menée au sein du staff technique pour asseoir les bases de ce projet sportif. L'ASCED HANDBALL continue son évolution et vous invite à la rejoindre pour étoffer ses licencié(e)s et bénévoles. Malgré toute cette évolution et sa volonté d'aller vers le haut, le club reste sur ses valeurs sûres que sont la simplicité et la convivialité.

CONTACT :

ASCED Handball - 5, Lotissement Bel Air - 44440 RIAILLÉ

Tél. 06 32 70 12 01 - E-mail : asced-handball@orange.fr - Site : <http://asced-handball-riaille.blog4ever.com>



Acro Modèles 44 - Association d'aéromodélisme de Teillé

Acro modèles 44 dont le terrain d'évolution aérienne se trouve à la Fournerie, vient de replier ses ailes pour se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver et préparer la saison 2014.

Cette année encore, l'activité sur le terrain de la Fournerie a été riche en événements.

L'année 2013 a commencé par un stage de formation à l'utilisation des radiocommandes nécessaires au pilotage des avions.

À partir d'avril, l'école de pilotage a pris en charge cinq débutants à l'aéromodélisme. Ces débutants se sont entraînés sur les simulateurs du club et ont piloté en réel, des avions en double commande, avec l'aide des moniteurs agréés de l'école de pilotage. Un des jeunes a obtenu une aile d'or, lors d'une présentation devant des juges fédéraux.

Aux beaux jours, se sont succédés des concours F3B (Planeurs grande vitesse), des rencontres de remorquage planeurs, vols de nuit, stages d'entraînement, etc.

En dehors de ces manifestations, chaque membre est libre de pratiquer sa discipline favorite, avion planeur hélicoptère etc.

Quelques membres ont participé à des manifestations d'aéromodélisme dans toute la France : Falaise, Menez-Hom, Bordeaux, Eauze, Saint-Lary, etc.

Le niveau de nos licenciés ne cesse de progresser. Certains licenciés, dans leur catégorie, sont sacrés « CHAMPION DE FRANCE ».

L'année 2014 s'annonce aussi dense en activités que 2013. Que ce soit sur le terrain de la Fournerie ou en participation de manifestations dans toute la France.



Stages, rencontres, concours, vol de pente au Menez-Hom, vols de nuit, rencontre au musée de l'air de Marcé (Angers), meeting, etc. Actuellement, les ateliers d'aéromodélisme sont en pleine activité, par la construction des nouveaux modèles et la réparation des anciens, avant que les beaux jours reviennent et qu'Acro Modèle 44 déploie ses ailes sur la nouvelle saison 2014.

L'école de pilotage d'Acro Modèles 44 rouvrira ses portes le 12 avril 2014.

Si vous avez plus de 10 ans, et que cette activité vous intéresse, « Acro Modèles 44 » serait heureux de vous accueillir en son sein, pour vous aider à progresser rapidement dans le cadre de son école de pilotage agréée par la Fédération Française d'aéromodélisme.



L'année du FCMTL a bien débuté

À tous les étages, le FCMTL continue de se structurer et de progresser. Alors que la deuxième moitié de saison débute en ce mois de janvier, voici le bilan de la première phase.

Le Football Club Mouzeil Teillé Ligné compte aujourd'hui près de 350 licenciés. 180 d'entre eux évoluent au sein de l'école de football, soit les catégories U6 à U13. Pour encadrer ces jeunes pousses, il faut de nombreux dirigeants et accompagnateurs. Tous les week-ends, ils sont donc près de cinquante à œuvrer pour les différentes équipes. D'autres bénévoles donnent aussi de leur temps pour le traçage des terrains par exemple. Depuis le début de la saison, le club a engagé un jeune éducateur diplômé, **Guillaume Jamet**, pour entraîner les jeunes de l'école de football des catégories U9 à U16. Un des objectifs de cet emploi est d'harmoniser les pratiques d'entraînements. Guillaume Jamet s'occupe aussi le samedi de diriger les enfants de la catégorie U10/U11.

Huit dirigeants éducateurs du club ont reçu une formation par la Ligue Atlantique de football. Ils ont ainsi obtenu le statut d'éducateur fédéral. Au début de la saison, le club a obtenu le label d'argent pour son école de football. Cette distinction est une récompense pour le FCMTL qui a une réelle volonté d'avoir un encadrement et des structures de qualité pour les jeunes joueurs. Enfin, un changement important concerne l'équipement du club. Le stade de Teillé est maintenant équipé de nouveaux vestiaires. Le club peut ainsi pleinement profiter du site de Teillé pour les entraînements et les matches.

Des résultats satisfaisants

L'équipe première du FCMTL surfe sur la vague des bons résultats de la saison passée qui s'était soldée par la montée en division supérieure départementale. Les joueurs d'Arnaud Lecomte et de Didier Erb sont pour l'instant troisièmes de leur poule. Les séniors B et C réalisent eux aussi un bon début de saison. L'équipe B est

deuxième de 3^e division derrière l'UFCED. L'équipe C est troisième de quatrième division.

Les trois équipes séniors sont aussi en course en coupe. Après un brillant parcours en Coupe de France et une élimination au 4^e tour sous les honneurs face à l'UF ST-HERBLAIN (0-1), les seniors A sont encore qualifiés en coupe de district. Les équipes B et C sont toujours engagées en Challenge du district. L'équipe U19, avec un effectif de qualité, se maintient en DSD. Les équipes U15 et U16 se maintiennent elles aussi respectivement en 2^e et 1^{re} division de district.

À vos agendas :

| | |
|----------------------------------|---|
| Dimanche 26 janvier 2014 | Galette des rois à 18h à Ligné |
| Samedi 15 février 2014 | Soirée Tartiflette à Teillé |
| Samedi 1 ^{er} mars 2014 | Tournoi en salle Pierrick Elias à Ligné pour les U6-7 et U8-9 |
| Samedi 26 avril 2014 | Challenge Denis Lambert à Teillé pour les U10-11 et U12-13 |
| Samedi 31 mai 2014 | 3 ^e édition U9 ATLANTIC CHALLENGES à Ligné |
| Vendredi 13 juin 2014 | Assemblée Générale à Mouzeil |

Pour les nouveaux habitants de Teillé motivés par la pratique du football, vous pouvez vous adresser à la mairie ou bien joindre directement notre secrétaire, **Ismaël Bouteldja** (Tél. 06 81 71 31 85). Les signatures de licence pour la saison 2014-2015 se dérouleront durant le mois de juin.

POUR PLUS D'INFOS :

www.fcmtl.net



Association 3PPP de la Guillarderie

Au début novembre 2012 a été créée cette association issue des membres et bénévoles de la Perche Teilléenne et autres ainsi que la section palets créée en octobre 2010.

3PPP se décompose comme suit : Pêche, Palets, Pétanque

Pour la pêche, des cartes journalières ou annuelles sont à retirer au Magasin Proxi ou au Café-tabac le Teilléen, ainsi qu'à une personne passant sur le terrain.

Les entraînements pour le palet ont lieu à la salle d'activités le jeudi de 17 h 30 à 20 heures.

Les manifestations pour 2014 :

► 18 mai : vide-grenier

► 1^{er} juin : concours communal de palets sur planche bois

Le bureau se compose de :

Président : Marcel JARDIN - Tél. 06 32 00 66 94

Trésorier : Serge LHERIAU - Tél. 06 73 89 82 56

Secrétaire : André PUCEL - Tél. 06 37 28 25 68

Membres : Gérard BARRAULT, Bertrand BONNET, Camille DELANOU, Ezechiel FERRERA, Daniel FOUCHER, Christophe LEROY, André RONZERAY.

RENSEIGNEMENTS :

André PUCEL - Tél. 06 37 28 25 68

La Guillarderie

Route de Teillé-Riaillé à environ 2,5 km de Teillé



Le Cyclo Club Teilléen en forme olympique...

Les quelques 50 adeptes de la petite reine de Teillé portent, tous les dimanches et un jour en semaine, les couleurs du CCT et participent aux randonnées cyclos et VTT organisées par les clubs environnants.

Une petite rétrospective de 2013 :

- Le 24 mars sortie amicale avec les cyclos de Maumusson.
- Le 27 avril périple de 170 km avec pause à Arthon-en-Retz en compagnie de nos amis de la Haye-Fouassière.
- Le 9 juin la 15^e randonnée la Teilléenne a rassemblé 150 marcheurs, 90 cyclos, et 125 vététistes et vétécistes. Le très gros travail de nos adhérents a permis la réussite de cette journée, qui s'est conclue par le tirage de la tombola qui a ravi quelques 70 heureux gagnants.
- Le 30 juin la sortie annuelle du club a pris une tournure originale, emmenant les cyclistes de Teillé à... Teillé, sur un circuit en boucle de 120 km. Après un repas bien mérité au Tire-Bouchon à Couffé, la balade digestive nous a emmenés sur les bords de la Loire à Champtoceaux, confortablement assis dans La Luce. Pour une fois, les cyclistes ont vu, du niveau de la « mer », les dénivelés des routes du bord de Loire qu'ils parcourent habituellement.
- Le 29 septembre les 100 km, compétition interne au club, ont vu en découdre 18 compétiteurs. Le rush final permit à Bernard Lépinay de coiffer ses adversaires d'un jour. Après l'effort, le réconfort nous attendait au restaurant de Pannecé.

► Le 9 novembre les vététistes de Teillé et la Haye-Fouassière se sont retrouvés sur les chemins teilléens.

► Notre année sportive s'est conclue par notre Assemblé Générale qui s'est déroulée le dimanche 8 décembre et a vu la réélection du président Jacques Gaillard dit « Kiki » et par la remise officielle des vestes thermiques, dernier équipement pour les cyclistes.

Que nos amis et sponsors soient vivement remerciés pour leur soutien : CM BATIM', RENOU Père & Fils et le Crédit Agricole.

Nouveauté 2014

Le CCT souhaite favoriser le développement du VTT par des sorties club et rando sur les communes environnantes. Tous les amateurs de VTT peuvent nous rejoindre.

Les dates à retenir pour 2014 :

- 30 mars : sortie avec les cyclos de Maumusson
- 26 avril : rencontre cyclo avec la Haie-Fouassière
- 8 juin : randonnée « La Teilléenne » (Marche, Cyclo, VTT)
- 29 juin : sortie annuelle du club
- 28 septembre : 100 km
- 14 décembre : Assemblée Générale

RENSEIGNEMENTS :

Romain Bliguet - Tél. 06 72 64 85 61



Les amateurs qui souhaitent partager de bons moments sportifs avec le CCT sont les bienvenus.

Courses Hippiques

Le dimanche 13 juillet 2014, le Comité des fêtes hippiques organise sa fête annuelle sur l'hippodrome du Tertre.

L'entretien du terrain ainsi que le taillage des arbres est effectué par les membres du comité tout au long de l'année pour assurer un minimum de confort pour les spectateurs ainsi que pour les participants aux courses et au vide-grenier.

Pour la deuxième année consécutive, nous organisons ce **vide-grenier le même jour**. Nous pouvons accueillir jusqu'à 60 exposants.

À partir de 14 heures, les courses de chevaux débuteront, au programme : trot monté, trot attelé et galop.

Durant toute cette journée, le comité et ses bénévoles vous assurent un bon accueil.

Chaque année nous organisons une soirée dansante qui a lieu cette année le **samedi 15 mars** à la salle polyvalente de Teillé. Au menu : couscous ou choucroute.



Qi Gong - Teillé-Riaillé

Depuis le mois de septembre 2013, nous sommes deux groupes de 20 personnes pratiquant le Qi Gong, à Teillé, le vendredi matin, de 9 h 30 à 11 h avec Monique comme professeur et le mercredi soir, de 18 h 45 à 20 h 15, avec Dolorès comme professeur,

Voici un poème qui nous dit ce que nous apporte la pratique du Qi Gong :

Le printemps arrive, l'hiver s'en va,
Les fleurs s'épanouissent
Les fleurs se fanent
La nature change en permanence sa couleur
Ce qui ne change pas, c'est la beauté dans l'éternité
Balayer nos émotions pour que le corps communique

Avec le ciel, la terre et l'univers vivant
Quoiqu'il arrive,
Quelles que soient les circonstances
Il faut avancer, toujours
Tous ces moments forts dans la pratique
du Qi Gong imprégnés dans nos corps
s'éveillent dans nos esprits
et nous connectent avec la source inépuisable de la vie,
Aimer la vie
Apprécier chaque instant
Et vivre pleinement
Que notre vie soit riche, remplie et unique.

Club Pongiste Teillé

Un peu d'historique sur le club



Nos Présidents de 1975 à ce jour :

- ▶ Serge Lépine de 1975 à 1976
- ▶ Alain Guittet de 1977 à 1990
- ▶ Xavier Roussel de 1990 à 1991
- ▶ Jean-Philippe Gautreau de 1991 à 2007
- ▶ Sébastien Royné de 2007 à 2013
- ▶ André Degouvestz depuis Juin 2013

Aujourd'hui le club, c'est :

- ▶ 39 licenciés en championnat :
- 4 équipes jeunes (matchs le samedi)
- et 5 équipes séniors (matchs le dimanche)
- ▶ 7 jeunes en initiation
- ▶ 1 entraîneur : Tanguy Fromentin
- ▶ 20 personnes en sport loisirs
- ▶ Tous nos sponsors
- ▶ Tous nos supporters

Le bureau :

- ▶ **Président :** André Degouvestz
- ▶ **Vice-président :** Philippe Dugué
- ▶ **Secrétaire :** Tony Pucel
- ▶ **Secrétaire adjointe :** Fabienne Royné
- ▶ **Trésorier :** Stéphane Royné
- ▶ **Trésorier Adjoint :** Pascal Gratien
- ▶ **Référents jeunes :** Gaétan Guillaume et Alain Cerclé
- ▶ **Les membres :** Vincent Nison, Thierry Blandeau, Charles Denier et Mathieu Guibert.

SPORTIVEMENT

Tarifs location de salles municipales

Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2014

| LOCATION LOCAUX | Associations communales | Conteneur ordures | Habitants Teille | Conteneur ordures | Habitants et asso. hors commune | Conteneur ordures |
|--|---|-------------------|------------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|
| SALLE POLYVALENTE | | | | | | |
| Location jusqu'à 22 h | 80,00 € | 10,00 € | 160,00 € | 10,00 € | 260,00 € | 10,00 € |
| Location jusqu'à 3 h | 160,00 € | 10,00 € | 320,00 € | 10,00 € | 510,00 € | 10,00 € |
| Expo - AG - Vin d'honneur 1 utilisation gratuite pour les AG Asso. communales | 47,00 € | 5,00 € | 94,00 € | 5,00 € | 152,00 € | 5,00 € |
| CAUTION salle | 700,00 € | | 700,00 € | | 700,00 € | |
| Sonorisation | 50,00 € | | 50,00 € | | 50,00 € | |
| CAUTION sonorisation | 350,00 € | | 350,00 € | | 350,00 € | |
| SALLE D'ACTIVITES | | | | | | |
| Vin d'honneur mariage | ----- | | 50,00 € | 5,00 € | 102,00 € | 5,00 € |
| CUISINE | | | | | | |
| CUISINE | 40,00 € | | 80,00 € | | 120,00 € | |
| SALLE RESTAURANT SCOLAIRE | | | | | | |
| AG - Vin d'honneur | 2 utilisations gratuites par an pour AG | | 50,00 € | | | |
| Repas, buffet | 60,00 € | 5,00 € | 100,00 € | 5,00 € | | |
| CAUTION | 320,00 € | | 320,00 € | | | |
| PETITE SALLE | | | | | | |
| Réunions | Gratuit | | Gratuit | | 25,00 € | |
| Repas, buffet | 50,00 € | 5,00 € | 50,00 € | 5,00 € | 80,00 € | |
| GUINGUETTE | | | | | | |
| Journée complète | Gratuit | | 40,00 € | 5,00 € | 65,00 € | 5,00 € |
| Soirée | Gratuit | | 30,00 € | 5,00 € | 50,00 € | 5,00 € |
| THÉÂTRE | | | | | | |
| Répétition des associations et compagnies hors commune | | | | | | 52,00 € |
| Représentation pour les associations et les compagnies communales | | | | | | 104,00 € |
| Représentation pour les associations et les compagnies hors commune | | | | | | 188,00 € |
| Assemblées générales, conférences, séminaires | | | | | | 47,00 € |

| LOCATION TABLES ET BANCS | | |
|-------------------------------|---------|--|
| Table (association communale) | Gratuit | |
| Banc (association communale) | Gratuit | |
| Table (particulier commune) | 1,00 € | |
| Banc (particulier commune) | 0,50 € | |
| Table (hors commune) | 1,50 € | |
| Banc (hors commune) | 0,75 € | |

| CIMETIÈRE | | |
|---|----------|--|
| Concession terrain 2 m ² pour 15 ans | 125,00 € | |
| Concession terrain 2 m ² pour 30 ans | 250,00 € | |
| Case columbarium pour 15 ans | 250,00 € | |
| Case columbarium pour 30 ans | 500,00 € | |
| Concession enfant | Gratuit | |

| BIBLIOTHÈQUE | | |
|---------------------------|--------|--|
| Inscription individuelle | 5,00 € | |
| Inscription d'une famille | 8,00 € | |

| TIRAGE PHOTOCOPIES | Couleur |
|---|---------|
| Format A4 (association communale) | 0,03 € |
| Format A4 r-v ou format A3 (associations) | 0,06 € |
| Format A3 recto-verso (asso. com) | 0,12 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

| | | |
|-------------------------------------|--------|--------|
| Format A4 (particulier) | 0,20 € | 0,30 € |
| Format A4 r-v ou A3 (particulier) | 0,40 € | 0,50 € |
| Format A3 recto-verso (particulier) | 0,60 € | 0,70 € |

Calendrier des Fêtes pour 2014

JANVIER

| | | |
|----------|----|---|
| Dimanche | 5 | Vœux de la municipalité - 11 h - salle polyvalente |
| Jeudi | 16 | Assemblée générale - Les Ainés Ruraux |
| Samedi | 18 | Théâtre « A tous ceux qui... » - 21 h 00 - Théâtre |
| Dimanche | 19 | Assemblée générale - Acro modèles - salle restaurant scolaire |
| Samedi | 25 | Repas AFN - salle polyvalente |
| Dimanche | 26 | Assemblée générale - Arbre à fil - bibliothèque |

FÉVRIER

| | | |
|--------|-----------------|--|
| Samedi | 1 ^{er} | Soirée Cyclo Club - salle polyvalente |
| Samedi | 8 | Soirée Amicale Laïque (ALT) - Salle polyvalente |
| Samedi | 8 | Assemblée Générale ARMAT - 10 h 00 - Théâtre |
| Jeudi | 13 | Assemblée Générale AFN - salle restaurant scolaire |
| Samedi | 15 | Soirée FCMTL - salle polyvalente |

MARS

| | | |
|----------|-----------------|---|
| Samedi | 1 ^{er} | Concours de belote - Ainés ruraux - 13 h 30 - salle polyvalente |
| Samedi | 8 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 21 h |
| Dimanche | 9 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 16h30 |
| Vendredi | 14 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 21 h |
| Samedi | 15 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 21 h |
| Dimanche | 16 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 16h30 |
| Samedi | 15 | Courses hippiques - repas - salle polyvalente |
| Vendredi | 21 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 21 h |
| Samedi | 22 | Bourse aux vêtements - Petit à Petit - salle polyvalente |
| Samedi | 22 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 21 h |
| Dimanche | 23 | Élections Municipales |
| Dimanche | 23 | Bourse aux vêtements - Petit à Petit - salle polyvalente |
| Dimanche | 23 | « Crédit New Rancard 2014 - Théâtre - 16h30 |
| Vendredi | 28 | Théâtre « Mathilde » - 20h30 - Théâtre |
| Dimanche | 30 | Élections Municipales |

AVRIL

| | | |
|----------|----|---|
| Samedi | 5 | Assemblée générale - EOLA - Théâtre |
| Samedi | 12 | Théâtre « Petites histoires de la folie ordinaire » à 21h00 |
| Mardi | 15 | Assemblée générale - Fédéra on de pêche - Théâtre |
| Mercredi | 16 | Repas des Ainés ruraux - salle polyvalente |
| Samedi | 26 | Portes Ouvertes - ARTICOM - Zone Artisanale |
| Dimanche | 27 | Portes Ouvertes - ARTICOM - Zone Artisanale |

MAI

| | | |
|----------|-----------------|---|
| Jeudi | 1 ^{er} | Les Foulées du 1 ^{er} mai et 12 ^e rand'donneau - Plan d'eau |
| Samedi | 10 | Concours de pêche au plan d'eau - La Perche Teillénne |
| Dimanche | 18 | Journées nationales des Moulins - ARMAT |
| Dimanche | 18 | Vide grenier à la Guillarderie - 3PPP |
| Vendredi | 23 | Deux jours de fêtes au Théâtre - New-Rancard - THÉÂTRALALÈRE |
| Samedi | 24 | Deux jours de fêtes au Théâtre - New-Rancard - THÉÂTRALALÈRE |
| Dimanche | 25 | Élections Européennes |
| Jeudi | 29 | Thé Dansant - Les Ainés Ruraux - salle polyvalente |

JUIN

| | | |
|----------|-----------------|--|
| Dimanche | 1 ^{er} | Concours de palets - 3PPP - La Guillarderie |
| Dimanche | 8 | Randonnée Cyclo Club Teillé - Plan d'eau |
| Vendredi | 13 | Fête de la musique - Foyer les 4 Saisons |
| Samedi | 14 | Concours de chiens « Bergers Belges » - plan d'eau |
| Samedi | 21 | Fête de l'école Jacques Demy - plan d'eau |
| Dimanche | 29 | Kermesse de l'école Saint-Pierre - plan d'eau |

JUILLET

| | | |
|----------|----|----------------------------------|
| Samedi | 5 | Les Musicales du Parc - C'Osmose |
| Dimanche | 13 | Courses hippiques - hippodrome |

AOÛT

| | | |
|----------|----|--|
| Dimanche | 31 | Pain et boudin - Teillé Animation - plan d'eau |
|----------|----|--|

SEPTEMBRE

| | | |
|----------|----|--|
| Dimanche | 7 | Assemblée Générale - Société de chasse |
| Samedi | 13 | Tournoi de Tennis de Table - salle d'activités |
| Dimanche | 21 | Fête du patrimoine - ARMAT |
| Samedi | 20 | Bourse aux vêtements - Petit à Petit - salle polyvalente |
| Dimanche | 21 | Bourse aux vêtements - Petit à Petit - salle polyvalente |
| Dimanche | 28 | Cyclo club - Les 100 km |

OCTOBRE

| | | |
|----------|----|--|
| Dimanche | 5 | Vide-grenier - École Saint-Pierre - salle polyvalente |
| Samedi | 11 | Repas les Ainés Ruraux - salle polyvalente |
| Samedi | 18 | Soirée spectacle - Société de Chasse - salle polyvalente * |
| Samedi | 25 | Repas La Perche Teillénne 30 ans - Salle polyvalente |

NOVEMBRE

| | | |
|----------|----|---|
| Dimanche | 9 | Cyclo cross - plan d'eau |
| Vendredi | 7 | « Les variétés » - New Rancard - Théâtre * |
| Samedi | 8 | « Les variétés » - New Rancard - Théâtre * |
| Dimanche | 9 | « Les variétés » - New Rancard - Théâtre * |
| Vendredi | 14 | « Les variétés » - New Rancard - Théâtre * |
| Samedi | 15 | « Les variétés » - New Rancard - Théâtre * |
| Dimanche | 16 | « Les variétés » - New Rancard - Théâtre * |
| Samedi | 8 | Exposition « Les Artistes de demain » - salle polyvalente |
| Dimanche | 9 | Exposition « Les Artistes de demain » - salle polyvalente |
| Mardi | 11 | Commémoration du 11 novembre - AFN |
| Dimanche | 16 | Bal - Ainés ruraux - salle polyvalente |
| Samedi | 22 | Repas Société de chasse - salle polyvalente |

DÉCEMBRE

| | | |
|----------|----|--|
| Samedi | 6 | Marché de Noël - Amicale Laïque (ALT) - salle polyvalente |
| Mercredi | 10 | Concours de Belote - les Ainés Ruraux - salle polyvalente |
| Vendredi | 19 | « Concert de Noël » - École St-Pierre et Maison de retraite - église |

* en attente de confirmation de date

